

GUIDE

DES BONNES PRATIQUES
POUR LA CONSERVATION ET
LA MISE EN VALEUR
DES BÂTIMENTS AGRICOLES
DE CHARLEVOIX





« PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES

Le patrimoine agricole est le reflet des pratiques rurales anciennes en matière de production alimentaire. Les bâtiments traditionnels comptent parmi les témoins les plus évocateurs de cet héritage. Ils participent aux paysages culturels et à l'identité collective que l'on veut transmettre aux générations futures.

Depuis quelques années, les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est se préoccupent du sort réservé au patrimoine agricole. De 2010 à 2012, un inventaire a été réalisé afin de décrire, de mettre en relation et de faire ressortir les caractéristiques patrimoniales associées au secteur agricole. Les constats de cette étude ont démontré la richesse et la diversité des formes bâties liées à l'agriculture ainsi que leur grande participation aux paysages charlevoisiens.

Toutefois, ce patrimoine est fragile et se dégrade rapidement. De plus, les propriétaires se sentent souvent démunis lorsque vient le temps d'intervenir sur leur bâtiment ancien. C'est dans ce contexte que les MRC ont entrepris la réalisation de ce guide des bonnes pratiques. Conçu avant tout pour les propriétaires, ce document est également destiné aux divers intervenants concernés par la conservation et la mise en valeur des bâtiments agricoles de Charlevoix. Se voulant pratique et utile, ce guide est un outil...

- « de sensibilisation pour conscientiser les propriétaires de bâtiments agricoles et la population en général à l'importance de conserver et de mettre en valeur ce patrimoine;
- « d'information qui présente les principales caractéristiques, les matériaux et les composantes architecturales à conserver pour préserver les savoir-faire traditionnels;
- « de planification pour aider les propriétaires à planifier leurs travaux d'entretien, d'agrandissement et de restauration en leur fournissant des conseils pratiques et en leur présentant de bons principes d'intervention;
- « d'accompagnement et de réflexion pour éclairer les prises de décision des intervenants qui œuvrent dans le milieu [propriétaires, architectes, aménagistes, urbanistes, inspecteurs, élus, membres des comités consultatifs d'urbanisme, intervenants culturels, etc.] et donner une ligne directrice aux services-conseils concernant les bâtiments agricoles.

Ce guide se présente en 12 fiches détachables couvrant différents thèmes portant sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine agricole de Charlevoix. Chaque fiche fournit quelques notions de base, un survol des problèmes les plus souvent rencontrés, des conseils pratiques destinés aux propriétaires ainsi que des exemples concrets d'intervention pour l'entretien, la réutilisation et la mise en valeur des bâtiments.

SOMMAIRE



ONGLET 1
**PRÉSENTATION
DU GUIDE**
*Promouvoir
les bonnes pratiques*



ONGLET 2
**APPLIQUER
LES PRINCIPES
D'INTERVENTION**
Semer le bon grain



ONGLET 3
**PROTÉGER LES
CARACTÉRISTIQUES
DU PAYSAGE**
Cultiver le paysage



ONGLET 4
**DISTINGUER LES
TYPES DE BÂTIMENTS
AGRICOLES**
*Reconnaître l'arbre
à ses fruits*



ONGLET 5
**FAIRE BON USAGE
DES DÉPENDANCES
AGRICOLES**
*Exploiter les
bâtiments de ferme*



ONGLET 6
**ENTREtenir
LE BÂTI
AU FIL DES SAISONS**
Veiller au grain



ONGLET 7
**PRÉSERVER
LE BOIS RECOUVRANT
LES BÂTIMENTS**
*Soigner les
revêtements en bois*



ONGLET 8
**CONSOLIDER
LA STRUCTURE
DES BÂTIMENTS**
Être bien charpenté



ONGLET 9
**CONSERVER
LES CARACTÉRISTIQUES
ARCHITECTURALES**
Respecter le produit



ONGLET 10
**INTERVENIR
EN TOUTE
SÉCURITÉ**
*Mieux vaut prévenir
que guérir*



ONGLET 11
**CONNAÎTRE
LES ÉTAPES D'UN
PROJET RÉUSSI**
*Planifier pour
mieux récolter*



ONGLET 12
**PROFITER
DES RESSOURCES
DISPONIBLES**
*Se nourrir d'informations
pertinentes*

INDEX

Abandon des bâtiments.....	5.2
Agrandissement.....	3.4
Appentis.....	12.4
Artisans traditionnels.....	12.2
Authenticité.....	2.3, 6.4
Bardeau de cèdre.....	7.2, 7.4
Bâtiment-bloc.....	3.3
Bâtiment en pierre.....	8.3
Cabane à sucre.....	4.3
Cadre législatif.....	11.4

« CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES 9

Caveau.....	4.2, 8.3
Changement d'usage.....	5.2, 5.3

« CHARPENTE EN BOIS 8

Chambranle.....	9.4, 12.4
Chaume.....	9.1
Clin de bois.....	7.2, 12.4
Consolidation structurale.....	8.3
Contrevents.....	8.3, 12.4
Couleur.....	7.3
Créosote.....	7.3
Déformation de la charpente.....	8.2
Déneigement des toits.....	10.2
Division des terres.....	3.2
Drainage des sols.....	8.4
Écurie.....	4.2
Électricité.....	10.3, 10.4
Encorbellement.....	4.1, 12.4

« ENTRETIEN 6

Étançon.....	8.3, 12.4
Évent de toiture.....	9.2, 12.4
Évolution de l'agriculture.....	3.2
Faîte.....	12.4
Fenêtres.....	6.2, 9.2
Fondations.....	6.2, 8.2
Forge.....	4.3
Four à pain.....	4.3
Fournil.....	4.3

Fromagerie.....	4.3
Gabarit.....	3.4
Garage.....	4.3
Garnaud.....	9.3, 12.4
Girouette.....	9.4
Glossaire architectural.....	12.4
Gouttières.....	7.4
Grange à encorbellement.....	4.1
Grange-étable.....	4.2, 4.4
Grille d'inspection.....	6.2, 6.3
Hangar à grain.....	4.2
Hangar à machinerie.....	4.3
Harnais de sécurité.....	10.2
Humidité dans le bois.....	7.4, 8.4
Implantation des bâtiments.....	3.3
Incendie, risques d'.....	10.4
Insectes (fourmis).....	8.4
Lait de chaux.....	7.3
Laiterie.....	4.2, 8.3
Lanternon.....	9.2, 12.4
Larmiers.....	12.4
Lucarne.....	9.2, 12.4
Loi sur le patrimoine culturel.....	11.4
Maison-cour.....	3.3
Mastic de fenêtre.....	9.2
Matériauthèque.....	11.2, 12.2
Meneaux de fenêtres.....	9.2, 12.4
Mi-bois, assemblage à.....	8.1
Mise en valeur, potentiel de.....	2.2
Moisissure.....	7.4
Multifonctionnalité de l'agriculture.....	5.4
Murs extérieurs.....	6.2
Ornementation.....	6.2, 9.4, 12.4
Ouvertures d'aération.....	9.2
Paratonnerre.....	9.4, 10.4

« PAYSAGES 3

Peinture et tecture.....	7.3
Permis de construction.....	11.3
Petits patrimoines.....	2.1
Pièce sur pièce.....	8.1, 8.2
Pierre.....	8.2, 8.3

Pierre.....	8.2, 8.3
PIIA.....	11.2, 11.3, 11.4
Planche à couvre-joint.....	7.2
Planche à feuillure.....	7.2
Planche cornière.....	9.4, 12.4
Planche oblique.....	7.2
Planche verticale.....	7.2, 7.4

« PLANIFICATION DES TRAVAUX 11

Porcherie.....	4.2
Porte à battants / porte coulissante.....	9.3
Portes.....	6.2, 9.3
Poulailler.....	4.2

« PRINCIPES D'INTERVENTION 2

Produits dangereux.....	10.3, 10.4
Protection de l'environnement.....	2.4
Protection du territoire agricole.....	5.2, 11.2, 11.4
Queue d'aronde.....	8.1
Quincaillerie.....	9.3, 12.4
Recherches historiques.....	2.2
Remise.....	4.3
Remplacement de composantes.....	7.4

« RESSOURCES DISPONIBLES 12

Réversibilité.....	2.4
--------------------	-----

« REVÊTEMENTS EN BOIS 7

« SÉCURITÉ 10

Silo.....	4.2, 5.3
Sites Internet.....	12.3
Styles.....	4.4
Tablettes de fenêtre.....	8.4, 12.4
Toiture.....	6.2, 8.2
Tôle.....	2.2, 2.3, 6.4

« TYPES DE BÂTIMENTS 4

« USAGES 5

Volumétrie.....	3.4
-----------------	-----

CRÉDITS

COORDINATION : Annie Vaillancourt, agente de développement culturel, MRC de Charlevoix
Nancy Tremblay, agente de développement culturel, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

RÉDACTION : Martin Dubois, Patri-Arch

RÉVISION LINGUISTIQUE : Marie-Élaine Gadbois, Oculus révision

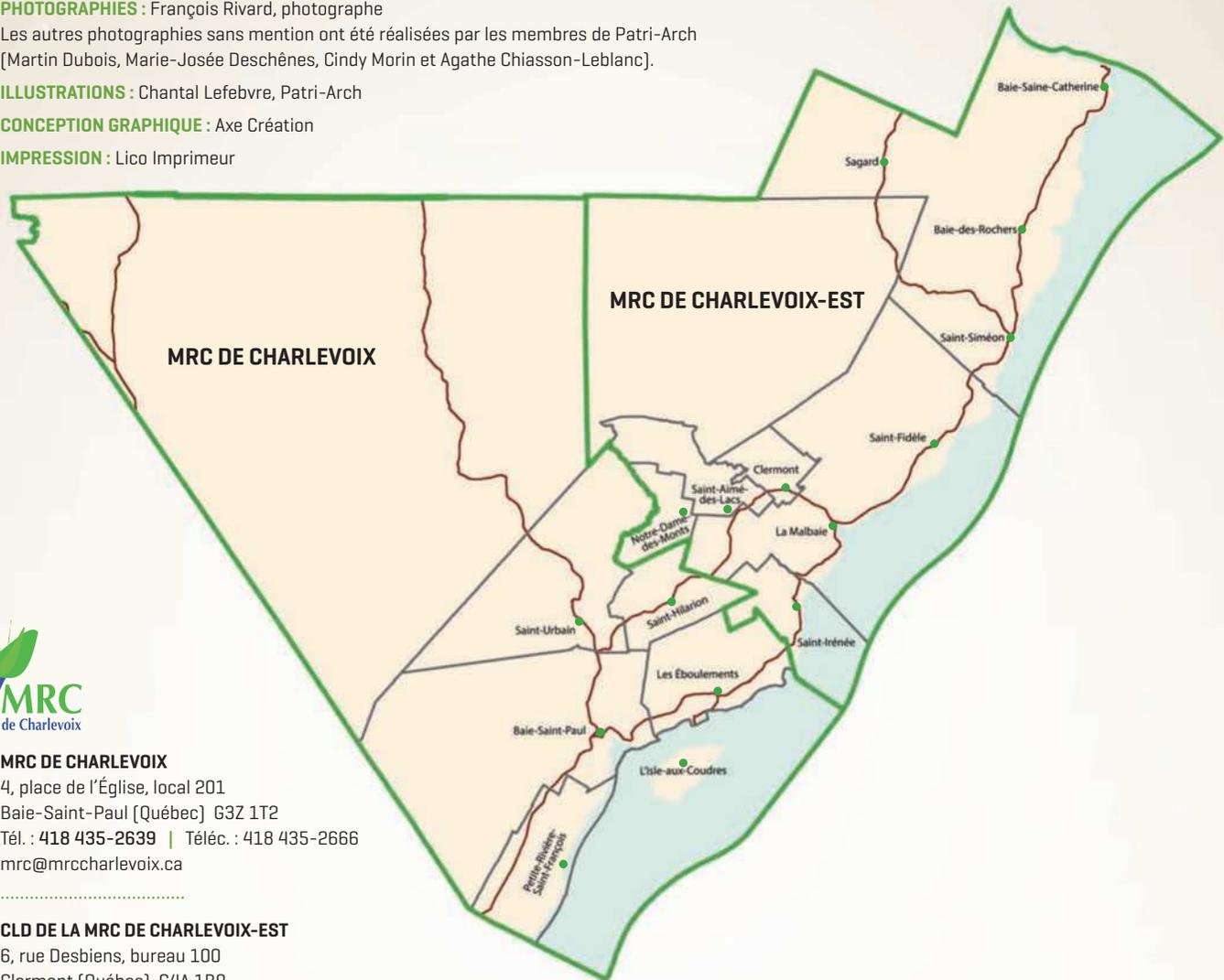
PHOTOGRAPHIES : François Rivard, photographe

Les autres photographies sans mention ont été réalisées par les membres de Patri-Arch [Martin Dubois, Marie-Josée Deschênes, Cindy Morin et Agathe Chiasson-Leblanc].

ILLUSTRATIONS : Chantal Lefebvre, Patri-Arch

CONCEPTION GRAPHIQUE : Axe Création

IMPRESSION : Lico Imprimeur



MRC DE CHARLEVOIX

4, place de l'Église, local 201
Baie-Saint-Paul [Québec] G3Z 1T2
Tél. : 418 435-2639 | Téléc. : 418 435-2666
mrc@mrccharlevoix.ca

CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

6, rue Desbiens, bureau 100
Clermont [Québec] G4A 1B9
Tél. : 418 439-4614 | Téléc. : 418 439-4845
cld-che@cldcharlevoixest.ca



TABLE DE
CONCERTATION
SUR LES PAYSAGES

CÔTE-DE-BEAUPRÉ CHARLEVOIX CHARLEVOIX-EST

Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix



Culture
et Communications
Québec



Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix-Est



Culture
et Communications
Québec



APPLIQUER LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Semer le bon grain

Toute intervention sur un bâtiment patrimonial, agricole ou non, doit respecter certains principes fondamentaux. Ces bâtiments nécessitent une attention particulière lorsqu'il est question de leur entretien, de leur rénovation, de leur agrandissement, de leur transformation ou d'un changement d'usage. Peu importe le type d'intervention, ces grands principes rappellent que l'improvisation n'est pas une option !

« LES GRANDS ET LES PETITS PATRIMOINES

L'héritage architectural d'une région ou d'une municipalité se compose de l'ensemble des formes bâties qu'on y retrouve. Issues de périodes et de styles différents, elles créent un paysage aux multiples facettes et contribuent à la richesse patrimoniale. Certaines composantes, comme les églises et les maisons richement décorées, sont considérées comme de « grands patrimoines ». D'autres sont plus modestes, mais reflètent tout autant les savoir-faire traditionnels et les modes de vie anciens. C'est notamment le cas des bâtiments secondaires, dits « petits patrimoines », qui servent à accomplir diverses tâches domestiques et activités agricoles. Trop longtemps négligées dans la mise en valeur du patrimoine, ces formes issues du passé méritent amplement l'importance qu'on leur accorde aujourd'hui, puisqu'elles ont un impact réel sur la qualité de nos paysages.



Hangars à La Malbaie.



Laiterie à Notre-Dame-des-Monts.



Grange-étable à Petite-Rivière-Saint-François.

PRINCIPE 1

« BIEN CONNAÎTRE AVANT D'INTERVENIR

Une personne qui souhaite intervenir sur un bâtiment agricole ancien devrait au préalable recueillir un maximum d'informations sur son histoire (date de construction, fonction d'origine, modifications majeures...), ses éléments architecturaux (plan au sol, forme et matériau du toit, revêtement des murs, nombre d'étages, types d'ouvertures...) et les caractéristiques physiques du milieu (disposition des bâtiments sur la propriété, gabarit, particularités du secteur...). Si le bâtiment a été répertorié lors de l'inventaire du patrimoine agricole, il convient d'abord de consulter sa fiche auprès de la MRC concernée. Cette première collecte d'informations permet généralement de cerner les caractéristiques du bâtiment en question et sa valeur patrimoniale. Il peut s'agir d'un type rare dans Charlevoix ou d'un bâtiment qui possède encore des composantes architecturales d'origine. Bien connaître la valeur patrimoniale du bâtiment permet de faire des choix éclairés par la suite.



Source : Musée McCord, William Notman & Son, vers 1895.

Une photographie d'époque peut révéler l'état antérieur d'un bâtiment. De plus, d'anciens propriétaires et des personnes ayant autrefois vécu sur la ferme ou dans le voisinage peuvent devenir de précieuses sources de renseignements. Enfin, une bonne manière d'acquérir de l'information sur un bâtiment consiste à observer attentivement les traces des transformations qu'il a connues.

PRINCIPE 2

« DÉCELER LE POTENTIEL

Tous les bâtiments anciens, particulièrement ceux construits de façon traditionnelle ou artisanale, possèdent un potentiel de mise en valeur. À moins d'avoir été radicalement transformés, ils gardent toujours des formes de plan et de toiture typiques d'une période donnée, des composantes architecturales traditionnelles ou des traces de matériaux anciens. Il convient donc de miser sur ces caractéristiques d'origine pour redonner du cachet à un bâtiment.



Comme l'illustre ce hangar à grain, il est fréquent que les murs d'un bâtiment ancien aient été recouverts de tôle et que ses ouvertures aient été modifiées. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il a perdu toute sa valeur patrimoniale et son potentiel. Le hangar présenté ci-contre a conservé son volume d'origine et certaines fenêtres anciennes. Des interventions bien ciblées pour mettre en valeur les murs et les fenêtres conservées et réinstaller la porte disparue pourront, à coup sûr, améliorer l'apparence et l'intégrité de ce bâtiment ancestral.

PRINCIPE 3

« PRÉSERVER L'AUTHENTICITÉ

Un élément majeur contribuant au cachet d'un bâtiment ancien est la nature des matériaux qui composent ses murs extérieurs, sa toiture, ses portes et ses fenêtres. Les matériaux traditionnels, notamment le bois, n'ont pas leur pareil pour révéler le caractère ancien d'un bâtiment et le savoir-faire de nos ancêtres en matière de construction. La composante ou le matériau d'origine revêt une plus grande valeur patrimoniale qu'une composante neuve de même apparence. De ce fait, il est préférable de réparer une composante ancienne plutôt que de la refaire à neuf.



Cette construction en bois avait été entièrement recouverte de tôle de type industriel, aussi appelée tôle de grange. Il ne s'agit pas d'une exception : les murs et la toiture de bon nombre de bâtiments agricoles en bois ont subi le même sort. En retirant la tôle qui recouvrait ce bâtiment, on retrouve le bois d'origine.

Il est vrai que les recouvrements de tôle protègent le bois et nécessitent un entretien minimal. Mais en matière de cachet et d'authenticité, ce type d'intervention est regrettable. Il faut donc veiller à conserver et à mettre en valeur les composantes d'origine qui confèrent une valeur patrimoniale au bâtiment.

PRINCIPE 4

« PRIORISER L'ENTRETIEN

L'entretien régulier est la règle d'or pour conserver les bâtiments anciens et augmenter leur durée de vie. Il est donc souhaitable d'effectuer de petits travaux au fur et à mesure que des indices de détérioration apparaissent plutôt que de faire des interventions plus importantes moins souvent. Il vaut mieux entretenir que réparer et il vaut mieux réparer que remplacer. Par ailleurs, l'entretien est synonyme de prévention, ce qui permet d'éviter des interventions majeures souvent coûteuses. Inspecter périodiquement un bâtiment ancien pour prévenir d'éventuels dommages, c'est aussi une bonne façon de protéger le patrimoine.



Entretenu de façon exemplaire, ce bâtiment ne requiert pas de travaux majeurs. L'entretien est avantageux, puisqu'il entraîne généralement des coûts bien moindres que ceux engendrés par une rénovation majeure. Le propriétaire peut habituellement entretenir lui-même son bâtiment, alors qu'il doit souvent faire appel à un entrepreneur en construction ou à des experts pour les travaux plus importants. L'entretien représente donc une économie appréciable par rapport aux coûts de rénovation d'un bâtiment.

PRINCIPE 5

« FAVORISER DES INTERVENTIONS RÉVERSIBLES

Une intervention réversible n'affecte pas les caractéristiques essentielles d'une construction comme sa forme et celle de la toiture ainsi que les dimensions et l'emplacement des ouvertures. Il est relativement facile de retrouver l'état antérieur d'un bâtiment qui n'a subi que des interventions réversibles. Par conséquent, privilégier ce genre d'interventions permet de conserver le caractère patrimonial d'un bâtiment agricole et d'éviter les erreurs. On s'assure ainsi de pouvoir revenir en arrière si les interventions sont plus tard jugées incompatibles avec la valeur historique du bâtiment.



La fermeture de la grande porte de cette grange-étable avec de la tôle est une intervention réversible. Changer les portes et les fenêtres, remplacer les revêtements des murs et de la toiture, réaliser des travaux de peinture et des réparations mineures sont d'autres interventions réversibles.

En revanche, l'ajout d'un garage à droite est une intervention irréversible. Surhausser un étage, modifier la pente ou la forme du toit, déplacer une ouverture ainsi que supprimer un garnaud sont également des modifications irréversibles, car elles demandent des travaux majeurs et complexes pour revenir à l'état antérieur.

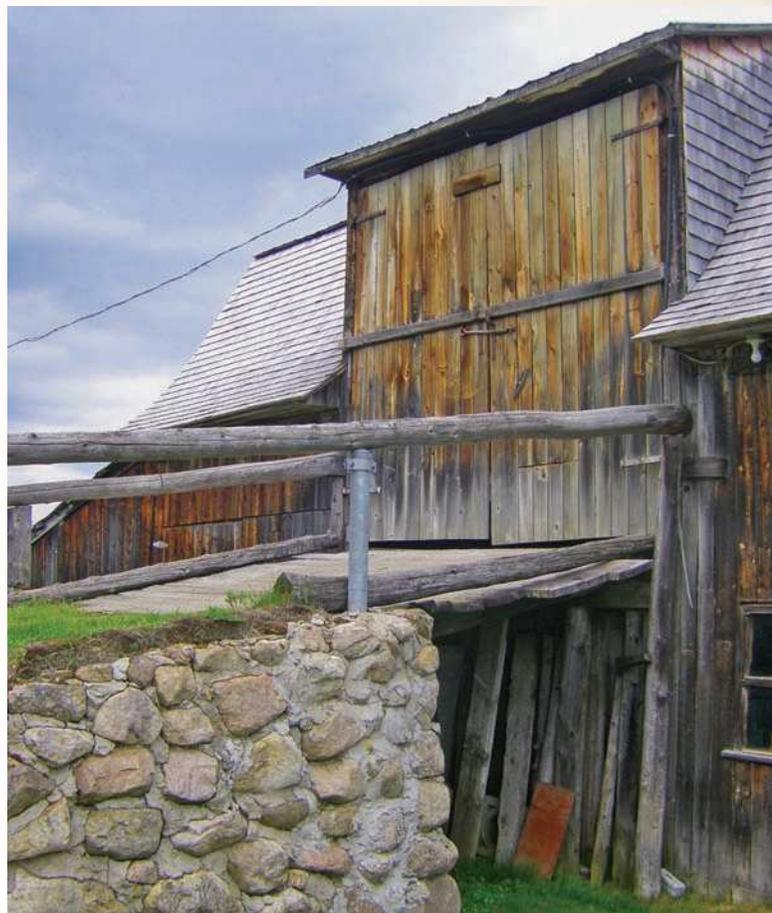
PRINCIPE 6

« INTERVENIR EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT

Les Charlevoisiens ont à cœur la conservation de leur environnement naturel, qui est leur plus grande richesse. Les activités agricoles doivent donc être pratiquées selon une approche de développement durable afin de protéger l'environnement et d'assurer l'avenir des prochaines générations. Ainsi, lorsque vient le temps de transformer des bâtiments patrimoniaux, d'aménager des terrains ou de construire de nouveaux bâtiments, il convient d'intervenir avec doigté et intelligence, dans le respect du patrimoine bâti et naturel existant.

Voici quelques façons pour réduire son empreinte écologique :

- « valoriser l'entretien, car les bâtiments bien entretenus nécessitent moins de travaux de remplacement;
- « utiliser des matériaux sains, naturels et locaux (pierre des champs et bois provenant des forêts de Charlevoix) plutôt que des produits industrialisés ou synthétiques fabriqués à l'extérieur de la région;
- « recycler les matériaux de construction provenant d'une maison en rénovation ou d'un bâtiment agricole démantelé pour limiter les rebus.



PROTÉGER LES CARACTÉRISTIQUES DU PAYSAGE

Cultiver le paysage



Tous les gestes que l'on pose sur les bâtiments agricoles ont un impact sur le paysage. Il est donc primordial de soigner chaque intervention, surtout si elle modifie la volumétrie, le gabarit ou la silhouette des bâtiments existants ou si elle vise la construction de nouvelles structures. Ainsi, l'agriculture ne produit pas que des denrées alimentaires, elle produit aussi des paysages.

« DE BEAUX PAYSAGES... PAS SEULEMENT POUR LES TOURISTES !

Reconnus pour leur beauté, les paysages de Charlevoix attirent nombre de visiteurs année après année. De ce fait, il est important d'en prendre soin et de contrôler les interventions qui pourraient compromettre leur conservation. Mais les paysages constituent avant tout un milieu de vie pour de nombreux résidents qui profitent aussi de leur charme, jour après jour. C'est donc surtout pour les Charlevoisiens qu'il convient de protéger cet environnement d'exception, afin qu'ils puissent continuer à profiter des magnifiques panoramas et percées visuelles sur le fleuve Saint-Laurent, sur les monts et vallées et sur la nature qui les entoure. Les citoyens sont fiers de leurs paysages et heureux de les partager avec les touristes.



| Paysage agricole de Charlevoix.



| Agriculture de monts et de vallées.

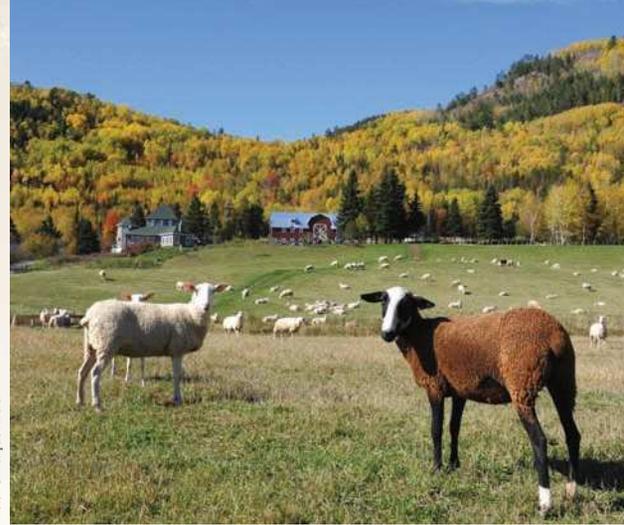


| Terre et mer.

Photo : © François Rivard



Photo : © François Rivard



Élevage de brebis dont le lait sert notamment à la fabrication du fromage Le Migneron de Charlevoix.

« LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ!

Les bâtiments de ferme sont indissociables des paysages ruraux qui comprennent également les terres ainsi que tous les aménagements qui permettent de les délimiter, de les drainer ou de les rendre plus productives.

Une agriculture en constante évolution

Depuis toujours, l'agriculture évolue pour s'adapter aux conditions de vie et aux nouvelles technologies. Cette évolution vise habituellement à augmenter sa productivité et à répondre à de nouveaux marchés. La tendance actuelle est au regroupement des terres et à la disparition des éléments délimitant les champs (clôtures, fossés, haies brise-vent).

Par ailleurs, les terres agricoles autrefois défrichées avec tant d'ardeur sont aujourd'hui reboisées ou carrément laissées en friche. Les vaches laitières ne sortent plus au pré, la machinerie agricole, plus imposante, commande des sols plus étendus et plus uniformes et des bâches de plastique apparaissent dans les champs en culture.

Paysages en mutation

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'agriculture vise à assurer la subsistance de ceux qui la pratiquent. Par la suite, le monde agricole passe à l'ère des grandes exploitations industrielles. Parallèlement, on voit apparaître des fermes de taille plus modeste exploitant des créneaux spécifiques : élevage d'agneaux, production de fromages, culture des légumes et de la pomme... Des productions plus rares ou exotiques, comme le lait d'ânesse, la laine d'alpaga ou les produits à base d'émeu, font également leur apparition. Tous ces changements dans le monde agricole ont bien entendu un impact sur les paysages. Il faut veiller à ce qu'ils respectent le patrimoine paysager et avoir conscience que chaque geste laisse une trace.

Photo : © François Rivard



Le mode de division des terres caractérise nos paysages ruraux. Majoritairement concédées à l'époque du régime seigneurial, les terres sont subdivisées en longues bandes contiguës dont l'une des extrémités donne généralement sur un cours d'eau. Les chemins de rang, bordés d'un chapelet de maisons et de fermes, permettent de relier les terres. L'ensemble crée une belle mosaïque qu'on peut particulièrement apprécier du haut des airs ou à partir des montagnes. Ce découpage du territoire agricole reflète notre histoire et constitue un part importante des paysages humanisés de Charlevoix.

« L'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES

Les fermes traditionnelles se composent habituellement de plusieurs bâtiments. En plus de répondre à des besoins fonctionnels et pratiques, l'organisation des bâtiments sur le terrain crée un cadre harmonieux où chaque élément a sa place. Supprimer l'une de ces composantes ou en ajouter une nouvelle est une décision qui doit être réfléchie. Il s'agit d'une intervention délicate qui demande une planification rigoureuse et une bonne connaissance du mode d'implantation des bâtiments existants afin de maintenir l'harmonie et l'unité de l'ensemble.



Ferme aux bâtiments dispersés : organisation la plus répandue caractérisée par l'éparpillement des dépendances agricoles à proximité de la résidence. La dispersion varie selon le nombre de bâtiments, le type de production agricole et la topographie du terrain.



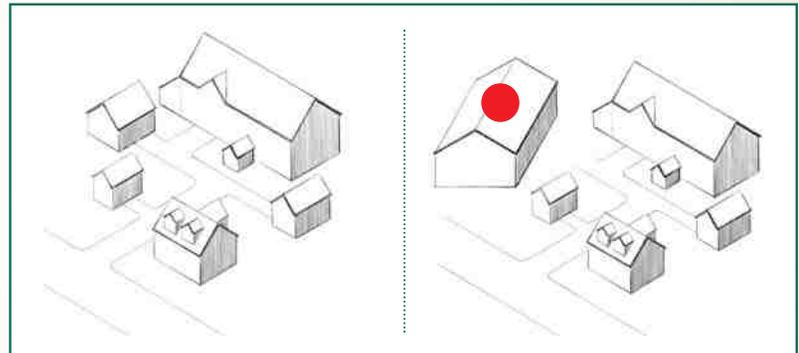
Maison-cour : disposition de la maison et des dépendances agricoles autour d'un espace plus ou moins rectangulaire de manière à tracer les limites d'une cour intérieure à l'abri du vent.



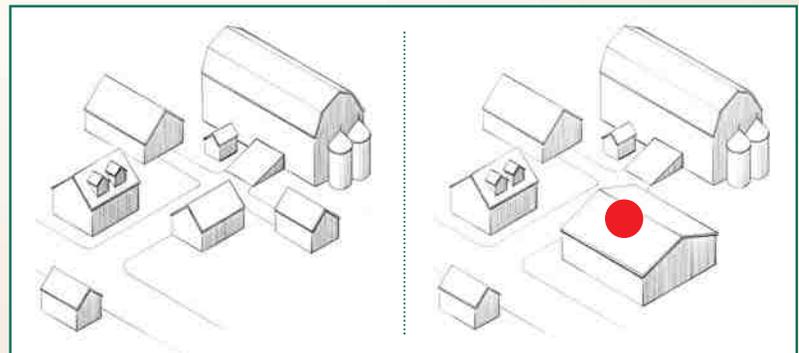
Bâtiment-bloc : regroupement sous un même toit de diverses fonctions (étable, remise, porcherie, laiterie, etc.) par la juxtaposition de plusieurs dépendances agricoles, formant ainsi un long bâtiment.

Implanter un nouveau bâtiment : savez-vous planter des choux?

Lorsque vient le temps de construire un nouveau bâtiment, le milieu environnant a beaucoup à nous apprendre. Afin d'assurer la compatibilité de la nouvelle construction, il est primordial d'observer l'organisation des bâtiments existants et de déterminer les formes qui reviennent d'un bâtiment agricole à l'autre, tant en ce qui concerne l'orientation des façades que la volumétrie. Par exemple, si tous les bâtiments existants sont implantés à angle droit et orientés vers le sud, il convient de construire le nouveau bâtiment en respectant le même angle et en orientant sa façade dans la même direction.



À droite, le nouveau bâtiment ne respecte pas le gabarit ni l'orientation des bâtiments existants.



À droite, le nouveau bâtiment est trop massif et sa position en avant-plan, près de la rue, est inappropriée. Il serait préférable de construire un bâtiment de ce gabarit derrière la grange-étable.

« SILHOUETTES ET GABARITS À TRAVERS LES CHAMPS

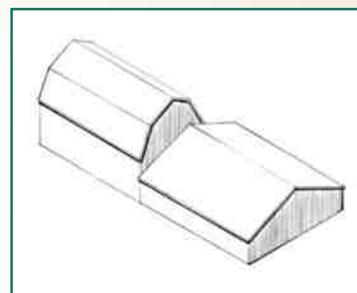
Afin de conserver l'harmonie des ensembles patrimoniaux, il convient de soigner la volumétrie des bâtiments agricoles qui contribuent à la qualité des paysages charlevoisiens. La volumétrie comprend la silhouette, ou profil, de la toiture ainsi que le gabarit (hauteur, largeur et longueur) du bâtiment.



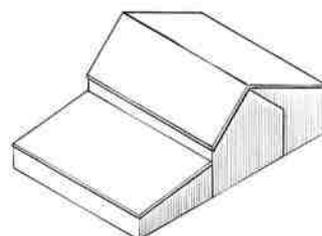
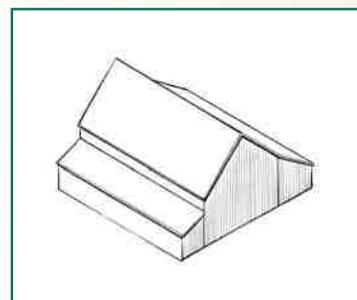
Agrandir un bâtiment patrimonial est une intervention complexe et délicate, puisque l'ajout doit respecter l'architecture d'origine. Nos ancêtres avaient des manières simples, efficaces et ingénieuses d'agrandir les bâtiments et d'optimiser les espaces intérieurs dont témoignent aujourd'hui plusieurs bâtiments de ferme aux formes articulées. Il est profitable de tirer des enseignements de ces modes d'agrandissement traditionnels.

Conseils pratiques

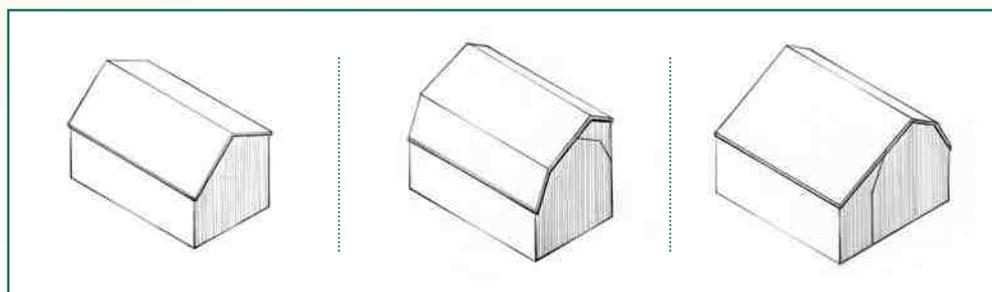
- ❖ **RESPECTER le profil et la forme de la toiture principale d'un bâtiment agricole. Le toit constitue l'une des composantes les plus importantes qui assurent le caractère architectural de l'édifice.**
- ❖ **ÉVITER de multiplier les lucarnes et autres percements dans la toiture qui modifient l'apparence générale du bâtiment.**
- ❖ **S'ASSURER que la toiture de la nouvelle partie, lors d'un agrandissement ou d'un allongement, s'harmonise (profil, pentes, jonctions) avec celle du bâtiment existant. Ce conseil s'applique aussi aux matériaux, aux couleurs et aux détails architecturaux de la toiture.**
- ❖ **PRÉCONISER, pour les nouveaux volumes, des hauteurs et des proportions qui s'inspirent de celles des bâtiments anciens. Les étables modernes au profil bas et étendu s'agencent plutôt mal aux granges-étables traditionnelles, habituellement hautes et allongées.**
- ❖ **FAVORISER des agrandissements et des ajouts dont la superficie et la hauteur ne dépassent pas celles du bâtiment d'origine, qui doit demeurer reconnaissable et continuer à dominer l'ensemble.**
- ❖ **PRIVILÉGIER des toits en appentis (un seul versant) pour les petits agrandissements. Ce type de toit peut prolonger la toiture principale du bâtiment en adoptant une pente moins prononcée ou prendre naissance sur le mur, sous le larmier de la toiture principale.**



Agrandissement (à droite) mal intégré en raison de sa superficie trop grande et de sa forme de toit incompatible.



Ajouts acceptables (en haut) et inacceptables (en bas).



Modifier la forme de toit originale (ligne grise dans la partie ombragée) d'un bâtiment agricole ancien est inacceptable, car cette intervention est irréversible.

DISTINGUER LES TYPES DE BÂTIMENTS AGRICILES

*Reconnaître l'arbre
à ses fruits*

Issus d'influences culturelles et d'adaptations diverses, les formes, les usages et les méthodes constructives de l'architecture agricole sont variés. Reconnaître les différents types de bâtiments agricoles permet de mieux protéger les caractéristiques distinctives qui contribuent à la richesse de ce patrimoine bâti et à la beauté de nos paysages.

« DES GRANGES À SAVEUR GERMANIQUE

De conception allemande, les granges-étables à encorbellement constituent l'une des particularités de l'architecture agricole de Charlevoix. Leur présence s'explique par l'arrivée d'immigrants allemands dans la région dès la fin du 18^e siècle. Ces nouveaux arrivants appliquent leurs techniques de construction héritées du Moyen Âge pour construire des bâtiments à encorbellement, aussi appelés à abat-vent. Cette technique germano-scandinave se caractérise par l'avancée de l'étage supérieur par rapport au rez-de-chaussée. Elle permet d'entreposer plus de foin tout en protégeant les portes des accumulations de neige et des bourrasques. Même si elles sont peu nombreuses aujourd'hui, quelques granges-étables témoignent encore de cette particularité architecturale. Ces bâtiments démontrent par ailleurs que certaines pratiques culturelles étrangères ont influencé l'architecture locale.



Grange-étable de Port-au-Persil
à Saint-Siméon.



Grange-étable Bhérier de Cap-à-l'Aigle
à La Malbaie.



Grange-étable à Saint-Irénée.

« À CHAQUE BÂTIMENT, SA FONCTION

Les bâtiments agricoles peuvent être regroupés selon leur fonction d'origine. Cette architecture est fortement liée aux besoins des agriculteurs : abriter des animaux de ferme, conserver certains produits de la terre, entreposer de l'équipement ou transformer la matière première en nourriture.

Abriter les animaux

Les bâtiments de ferme les plus imposants sont généralement ceux qui abritent les animaux d'élevage et qui servent à leur prodiguer des soins (grange-étable, poulailler, porcherie, écurie, bergerie, couveuse, renardière, etc.). Les dimensions de ces bâtiments et leur type d'ouvertures permettent souvent de les distinguer.



La grange-étable est le bâtiment le plus imposant. Le rez-de-chaussée sert à abriter du bétail. L'étage, appelé fenil, permet d'emmagasiner du foin ou du fourrage destiné aux bêtes.



Le poulailler abrite la volaille qu'on élève pour ses œufs ou sa chair. Il se distingue par ses grandes fenêtres qui procurent la lumière dont les volailles de basse-cour ont besoin pour pondre.



La porcherie, aussi appelée soue, abrite les porcs destinés à la boucherie. Elle est habituellement construite en bois pièce sur pièce pour offrir une meilleure isolation.



L'écurie contient les stalles où vivent les chevaux qui servent aux travaux de la ferme et aux déplacements. De ce fait, ce bâtiment est situé près du hangar à voitures ou à machinerie.

Conserver les denrées alimentaires

Nos ancêtres maîtrisaient l'art de conserver au frais ou au sec les différents produits de la ferme. Les laiteries, les caveaux à légumes et les glacières ainsi que les silos, les hangars à grain et les abris à bois étaient des constructions à la fois simples et ingénieuses qui leur permettaient de consommer des produits périssables toute l'année durant.



La laiterie, qui sert à garder le lait au frais, est une construction massive en pierre ou en bois pièce sur pièce. Dépourvue de fenêtres, elle est souvent implantée à l'ombre d'un autre bâtiment pour conserver un maximum de fraîcheur.



Généralement semi-enterré dans un terrain en pente, le caveau est une construction en maçonnerie permettant de conserver les légumes ou d'autres denrées bien au frais.



Le silo est destiné à entreposer du fourrage ou du grain. À l'origine, il s'agissait d'une construction en bois; il n'en reste que deux exemples à Baie-Saint-Paul. Les silos plus récents sont construits en béton ou en acier.



Le hangar à grain est un bâtiment en bois où est conservé le grain des récoltes. Les céréales sont habituellement entreposées à l'étage supérieur pour les éloigner de l'humidité du sol et de la vermine.

« UNE MÉMOIRE BIEN VIVANTE

Quelle que soit leur fonction d'origine, la majorité de ces bâtiments agricoles a changé de vocation pour suivre l'évolution de l'agriculture et pour s'adapter à de nouvelles habitudes de consommation. Leur architecture témoigne de pratiques et de modes de vie révolus. Bien conserver et mettre en valeur les bâtiments agricoles d'autrefois, c'est garder vivante la mémoire de la vie rurale d'antan.

Entreposer les outils et la machinerie

Tous les instruments aratoires et les outils nécessaires aux cultures sont entreposés dans des bâtiments distincts, soit des hangars, des remises et des garages. De plus, certaines fermes possèdent des ateliers pour effectuer divers travaux ainsi que des forges pour fabriquer les fers à cheval et réparer les objets métalliques.



De construction simple, le hangar à machinerie ou à voiture possède de grandes portes qui facilitent le passage des véhicules.



La remise contient tous les outils et les instruments nécessaires au travail à la ferme. De petites dimensions, elle est souvent accolée à un bâtiment plus imposant.



Le garage est apparu plus récemment. Il est spécifiquement destiné à abriter des véhicules à moteur, d'où ses grandes portes en façade.



La forge possède une cheminée qui évacue la fumée du feu de forge, des ouvertures abondantes ainsi qu'une porte pour faire entrer les chevaux.

Transformer les produits de la ferme

Plusieurs dépendances agricoles possèdent des fonctions spécialisées reliées à la transformation des produits : le fournil, la beurrerie, la cabane à sucre, la fromagerie, la conserverie, le four à pain, la fabrique de miel, le fumoir... Ces constructions peuvent s'ajouter aux bâtiments de base et ainsi permettre aux agriculteurs de diversifier leurs sources de revenus.



Destiné à différents usages, le fournil est utilisé surtout l'été. Possédant un poêle à bois et une cheminée, il permet de cuisiner, de faire boucherie et de préparer des conserves tout en laissant la maison fraîche et propre.



La cabane à sucre sert à faire bouillir l'eau d'érable pour la transformer en divers produits acéricoles. Elle est reconnaissable à son évacuateur de vapeur sur le toit.



Lorsqu'il est construit à l'extérieur de la maison ou du fournil, le four à pain est en terre ou en brique et il est protégé par un toit en bois.



La fromagerie et la beurrerie sont des bâtiments spécialisés qui servent à la transformation du lait en fromage ou en beurre.

« QUESTION DE STYLES

En plus de leur type de construction et de leur fonction, les bâtiments agricoles peuvent être classifiés d'après leur forme générale, que l'on désigne souvent par un style architectural. Selon les époques et l'évolution des méthodes de construction, les granges-étables prennent des silhouettes différentes qui sont surtout caractérisées par la forme de leur toiture.

La grange-étable à pignon droit

Ce type de bâtiment est le plus fréquent et le plus ancien. Il s'inspire directement des modèles architecturaux européens que les premiers arrivants français et britanniques ont reproduits ici. La grange-étable à pignon droit est construite de la fin du 18^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. Au cours de cette période, les larmiers, situés à la base du toit, évoluent passablement : ils sont inexistants sur les granges-étables les plus anciennes et prennent de plus en plus d'importance avec le temps.



Les plus vieilles granges-étables, s'élevant sur un étage et demi, n'ont pas de larmiers à la base du toit. Ainsi, l'eau ruisselle le long des murs.



Cette grange-étable possède des larmiers légèrement recourbés qui éloignent l'eau des murs.



De conception plus récente, ce bâtiment possède deux étages et des larmiers plus prononcés. Ces derniers témoignent d'une belle et longue adaptation de l'architecture agricole au climat québécois.



Les granges-étables coiffées d'un toit à quatre versants, dit à croupe, sont rares dans Charlevoix. Cette forme de toit apparaît davantage sur des petits bâtiments comme des remises.

La grange-étable à toit brisé

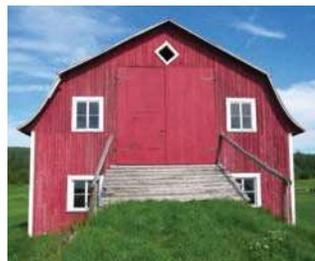
À partir de la fin du 19^e siècle, un nouveau modèle de grange-étable provenant des États-Unis connaît un véritable essor dans les campagnes québécoises. La toiture de cette grange-étable est formée de deux versants « brisés » en leur centre, c'est-à-dire possédant chacun deux pentes différentes. Ce modèle, qui offre plus d'espace pour emmagasiner le foin, est largement diffusé dans les bulletins d'agriculture de l'époque. Dans les années 1910, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation fournit même des plans de ce modèle aux cultivateurs.



Fréquente dans nos paysages agricoles, la grange-étable à toit brisé offre beaucoup d'espace intérieur.



Le profil des toits brisés est tantôt aplati, comme c'est le cas ici, tantôt élancé, créant ainsi une diversité de formes.



La variante du toit brisé à base recourbée est une adaptation pour éviter que l'eau coule sur les murs.



Plus rare, le modèle à demi-croupe se caractérise par un toit dont la partie supérieure est tronquée.

FAIRE BON USAGE DES DÉPENDANCES AGRICOLLES

*Exploiter les
bâtiments de ferme*

Utiliser les bâtiments agricoles est l'une des clés pour assurer leur conservation. Grandement affectés par l'évolution des pratiques agricoles et l'inévitable besoin de productivité et de modernisation des fermes, les bâtiments anciens changent de fonction et s'adaptent à de nouveaux usages, parfois plus d'une fois au cours de leur vie utile. Mais passer de bâtiment désuet à bâtiment fonctionnel n'est pas toujours facile.

« UN BÂTIMENT UTILISÉ EST À MOITIÉ PRÉSERVÉ

L'une des règles de base pour préserver des bâtiments est de les garder vivants, c'est-à-dire de leur attribuer une fonction le plus longtemps possible. Lorsqu'un bâtiment cesse d'être utilisé, il commence à se dégrader. Dès lors, le manque d'entretien et l'abandon le guettent. Il faut s'assurer que les bâtiments demeurent utiles, que ce soit en conservant leur fonction d'origine ou en la modifiant. La seconde vie qu'on insuffle à un bâtiment permettra ainsi d'augmenter sa longévité et de continuer à le faire participer à nos paysages culturels.



Grange-étable recyclée en résidence à Saint-Irénée.



Ancienne tannerie convertie en espace commercial à Baie-Saint-Paul.



Grange-étable devenue une boutique artisanale aux Éboulements.

« LA PROBLÉMATIQUE ENTOURANT L'ABANDON DES BÂTIMENTS

Chaque année, la disparition d'un certain nombre de bâtiments agricoles anciens est une réalité à laquelle Charlevoix n'échappe pas. Depuis le milieu du 20^e siècle, la région connaît une dévitalisation agricole qui a mené à la perte et à la dégradation de plusieurs d'entre eux.

Dans le milieu agricole, la menace du patrimoine bâti est double. Sur les fermes qui ne sont plus en activité, les bâtiments agricoles sont souvent abandonnés. Sur les fermes qui sont toujours exploitées, les bâtiments anciens sont aussi menacés, car ils deviennent rapidement désuets par rapport aux pratiques agricoles modernes. On construit des bâtiments neufs et mieux adaptés pour remplacer les anciens qui sont soit détruits, soit délaissés.



Même s'il est situé sur une ferme en exploitation, ce bâtiment devenu désuet est laissé à lui-même.

Des changements d'usage encadrés par une loi

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec vise, d'une part, à assurer la pérennité du territoire pour la pratique de l'agriculture et, d'autre part, à favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles. Ainsi, pour une propriété située en zone agricole, à moins d'une autorisation particulière prévue à la Loi, seules les fonctions directement liées à l'agriculture sont permises. Les activités résidentielles (à part la maison du propriétaire), commerciales, industrielles et institutionnelles sont donc interdites, ce qui restreint par le fait même les possibilités de conversion des bâtiments vacants.

Comment freiner l'abandon des bâtiments agricoles?

EN ZONE AGRICOLE

- « **Trouver** un usage complémentaire à l'agriculture, comme l'entreposage de véhicules, de denrées ou de matériel nécessaires à la culture ou à l'élevage. Même s'ils participent moins aux activités de production, les bâtiments anciens conservent leur place dans le paysage.
- « **Conserver** les bâtiments en bon état et les **adapter** à leur nouvelle fonction en leur apportant un minimum de modifications [ex. : modifier les portes, ajouter un appentis] sans les dénaturer.
- « **Réintroduire** des activités agricoles, artisanales ou de petite envergure sur des fermes qui ne sont plus en exploitation. Par exemple, l'élevage de chevaux ou d'animaux de basse-cour à des fins récréatives peut favoriser la réutilisation de bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial.

EN ZONE NON AGRICOLE

- « **Trouver** des fonctions compatibles sans qu'elles soient nécessairement complémentaires à l'agriculture. Exemples : boutiques, restaurants, auberges, résidences, etc. (voir des exemples à la page précédente).
- « **Adapter** le bâtiment à sa nouvelle vocation en y apportant les modifications nécessaires (isolation, consolidation, etc.), tout en respectant l'architecture existante. L'intérêt de recycler une vieille grange ou un hangar ancien, c'est justement de conserver son cachet et son aspect en harmonie avec le paysage environnant.

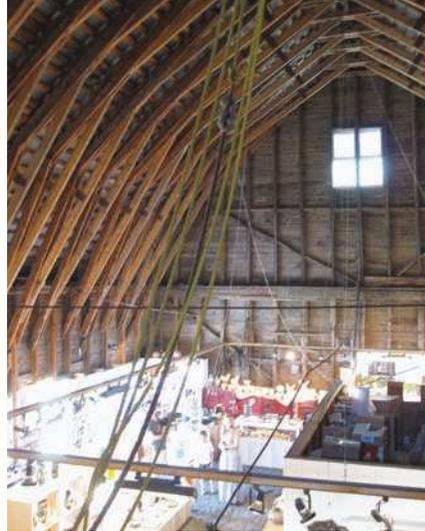


Photo : © François Rivard

Des bâtiments anciens et modernes se côtoient sur cette ferme toujours en activité.

« RECYCLER DES BÂTIMENTS AGRICOLES : RIEN NE SE PERD, RIEN NE SE CRÉE !

La plupart du temps, les bâtiments agricoles sont recyclés en entrepôts où l'on conserve toutes sortes de choses. Mais avec de l'imagination et un cadre législatif favorable, il existe bien d'autres solutions pour réutiliser ces bâtiments pleins de potentiel. Voici quelques exemples de bâtiments agricoles judicieusement recyclés dans Charlevoix. Il convient de s'inspirer de ces initiatives pour mener à bien d'autres conversions tout aussi intéressantes.



Trois bons coups à souligner

Sur cette ferme toujours en exploitation à Baie-Saint-Paul, un vieux silo en bois ne pouvait plus être utilisé pour l'ensilage nécessaire à l'alimentation du bétail. Lors de la construction d'une nouvelle étable, le propriétaire a pris soin de déplacer légèrement le silo afin de le conserver. À nouveau fonctionnel, le silo contient dorénavant le bran de scie qui sert de litière aux vaches. En plus de contribuer à préserver l'image distinctive de la ferme, cette initiative a permis de conserver l'un des deux silos en bois encore debout dans Charlevoix.



Photo : © François Rivard

Cette boutique spécialisée dans les produits de la forge est située dans le village de Saint-Irénée. Elle est aménagée dans une ancienne grange-étable située à l'extérieur d'une zone agricole, ce qui explique la possibilité d'y développer une activité commerciale. Pleinement reconnaissable, le bâtiment d'origine a subi peu de modifications extérieures.



Recyclées en atelier, quelques granges-étables de la région accueillent des artistes et des artisans qui, en plus d'avoir un bel espace pour travailler, peuvent recevoir des visiteurs et vendre leurs œuvres. C'est le cas de cette grange transformée en atelier de poterie à Saint-Siméon. L'enveloppe extérieure du bâtiment a été soigneusement restaurée. À l'intérieur, le plancher du fenil a été enlevé afin d'agrandir l'espace, dévoilant du même coup la belle charpente du toit qu'on peut admirer à partir du rez-de-chaussée.



« L'AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE

La multifonctionnalité réfère aux différentes fonctions de l'agriculture. Elle tient compte des activités de production et des bénéfices que les pratiques agricoles engendrent pour la société et l'environnement.

La mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages constitue un bon exemple d'intervention qui occasionne des coûts pour un producteur sans pour autant lui rapporter de revenus. Toutefois, c'est toute la collectivité qui en profite. Ainsi, quand un producteur laboure un champ en friche pour y cultiver de la rhubarbe à grande échelle ou qu'il restaure son ancienne grange mal en point pour y accueillir un élevage d'alpagas, il met en valeur le potentiel agricole de sa terre et en augmente la valeur, tout en améliorant le coup d'œil paysager.



Grâce à leur production particulière, des exploitations agricoles possèdent un potentiel agrotouristique. C'est le cas de cette ferme de Saint-Siméon, qui fabrique du savon à partir du lait d'ânesse.



Photo : © François Rivard

La vache canadienne est particulièrement bien adaptée aux rigueurs du climat et au relief accidenté de Charlevoix.

Une victoire pour les vaches canadiennes

Un bel exemple de mise en valeur par la multifonctionnalité est celui du patrimoine vivant et historique de la production de vaches canadiennes de la MRC de Charlevoix. Le projet visait d'abord à préserver cette race bovine dite patrimoniale. Trois producteurs se sont lancés dans l'aventure pour fournir du lait à la fromagerie locale. Contribuant à la valorisation du paysage, cette initiative a permis de remettre en culture et en pâturage des terres laissées en friche et de rénover des bâtiments patrimoniaux. Bref, un bon coup dont les retombées profitent autant aux producteurs agricoles et aux consommateurs de fromages qu'aux paysages de la région !

ENTREtenir LE BÂTI AU FIL DES SAISONS

Veiller au grain

6



L'entretien régulier demeure le meilleur moyen de préserver les bâtiments. Réparer les composantes abîmées, repeindre le bois périodiquement et appliquer des mesures préventives permettent d'éviter les détériorations importantes et les travaux coûteux qui s'ensuivent. Il est donc avantageux d'intervenir minimalement et plus souvent sur les bâtiments pour qu'ils demeurent debout encore longtemps.

« POURQUOI ENTREtenir UN BÂTIMENT S'IL NE SERT PLUS? »

Bon nombre de bâtiments agricoles anciens ont perdu leur usage d'origine. Ils font partie des paysages emblématiques de Charlevoix qui enchantent autant les habitants et les visiteurs que les peintres et les photographes d'ici et d'ailleurs. À ce titre, les bâtiments agricoles contribuent à l'attractivité du territoire. Les maintenir en bon état, c'est participer à la préservation de nos beaux paysages et de notre offre touristique tout en ayant la possibilité de les utiliser ou de les rentabiliser à d'autres fins. Il est donc doublement payant d'investir un peu dans l'entretien.



| Un bâtiment agricole abandonné finira par s'écrouler et disparaître.

« GRILLE D'INSPECTION PÉRIODIQUE

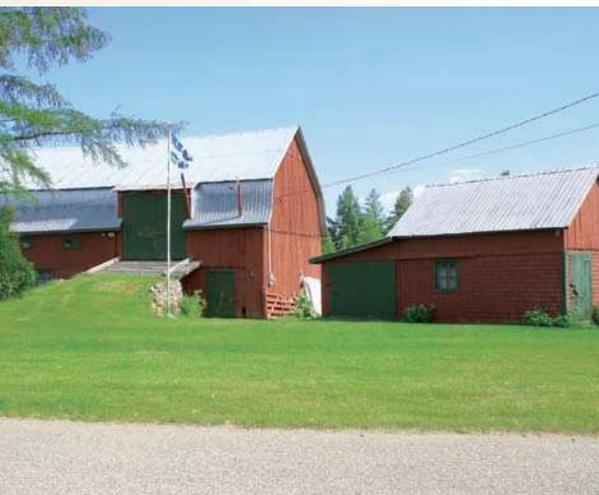
COMPOSANTES À INSPECTER	DÉFICIENCES CONSTATÉES	SOLUTIONS À PRÉCONISER	INTERVENTIONS À ÉVITER
FONDACTIONS			
« Les fondations en pierre sont-elles en bon état?	« Pierres disloquées, joints de mortier dissous, fissures dans les fondations	« Remplacer les pierres et refaire le mortier	« Laisser les fondations se dégrader davantage « Noyer la maçonnerie de pierre dans du béton
« Les fondations en béton sont-elles en bon état?	« Béton fissuré ou effrité	« Cimenter les fissures afin d'éviter que l'eau s'y infiltre	« Laisser les fissures s'aggraver
« Les fondations présentent-elles des déformations?	« Déplacement des fondations, soulèvement de la dalle en raison des cycles de gel et de dégel	« Effectuer des travaux en sous-cœuvres avec des pieux enfoncés à l'abri du gel (travaux effectués par des spécialistes) [voir fiche 8]	« Laisser faire, ce qui causera des dommages irréremédiables au reste du bâtiment
MURS EXTÉRIEURS			
« Les planches de bois sont-elles abîmées?	« Planches fendues, pourries, soulevées ou manquantes	« Remplacer les planches abîmées par des planches de bois de même apparence (dimensions, profil et texture)	« Recouvrir l'ensemble du mur par un matériau moderne (vinyle ou tôle)
« La peinture qui recouvre le bois s'écaille-t-elle? Toutes les surfaces en bois sont-elles adéquatement protégées par une couche de peinture?	« Écaillage de la peinture « Noircissement, fendillement et pourriture du bois laissé à nu	« Repeindre le bois ou le couvrir de chaux pour une meilleure protection [voir fiche 7]	« Laisser vieillir le bois à nu « Appliquer des peintures inappropriées qui emprisonnent l'humidité dans le bois
« Les planches de bois au bas des murs, près du sol, sont-elles pourries?	« Pourriture localisée aux endroits humides « Pourriture généralisée sur le pourtour du bâtiment	« Enlever la végétation qui pourrait emprisonner l'humidité « Poser un système de gouttières et de descentes pluviales pour éviter que l'eau de la toiture ruisselle sur les murs	« Laisser la végétation envahir le bâtiment « Peindre par-dessus la pourriture ou laisser aller le problème
« Les murs sont-ils stables? Des déformations sont-elles apparentes?	« Déformations (renforcement, bombement ou écartement) des murs	« Consolider ou contreventer les murs déficients [voir fiche 8]	« Laisser les murs se déformer davantage
« Des traces d'insectes ravageurs sont-elles visibles dans le bois?	« Galeries creusées dans le bois par des fourmis, affaiblissement de certaines pièces de soutien	« Faire exterminer les insectes nuisibles et éloigner le bois pourri qui attire ce type d'insectes [voir fiche 8]	« Laisser du bois pourri sur le bâtiment ou près de celui-ci et laisser faire en cas d'infestation
TOITURE			
« Des traces d'eau ou d'humidité sont-elles apparues à l'intérieur du bâtiment?	« Infiltrations d'eau mineures (localisées) « Infiltrations d'eau majeures (généralisées)	« Colmater les fuites mineures avec des produits imperméabilisants (silicone, goudron, etc.) « Réparer ou refaire le revêtement de la toiture qui a atteint sa fin de vie utile	« Refaire l'entièreté de la toiture alors que le problème est localisé « Laisser faire, ce qui causera des dommages encore plus importants
« Les bardeaux de cèdre de la toiture sont-ils tous en bon état?	« Bardeaux de cèdre arrachés par le vent, mal fixés, manquants, fendus ou retroussés	« Remplacer seulement les bardeaux qui sont arrachés ou abîmés [voir fiche 7]	« Recouvrir l'entièreté de la toiture de tôle industrielle
« La couverture en tôle est-elle en bon état?	« Taches de rouille localisées « Toiture rouillée à plus de 50 % « Morceaux de tôle soulevés par le vent	« Repeindre l'ensemble de la toiture à l'aide d'un produit anti-rouille spécialement conçu à cette fin « Remplacer l'ensemble de la tôle de la toiture « Revisser les morceaux de tôle mal fixés au toit ou les remplacer	« Laisser la rouille attaquer l'ensemble de la toiture « Repeindre la toiture déjà trop rouillée « Négliger la toiture
« La toiture présente-t-elle des déformations?	« Courbure dans le faite, renforcement dans les versants du toit, asymétrie inhabituelle	« Consolider la charpente pour éviter que les déformations s'aggravent [voir fiche 8]	« Négliger la charpente et laisser la toiture se déformer davantage
PORTES ET FENÊTRES (inspecter chaque ouverture)			
« Les carreaux de verre sont-ils en bon état?	« Verre cassé, manquant ou fendu	« Remplacer les carreaux de verre abîmés	« Condamner des carreaux en les obturant
« Le mastic retenant les vitres est-il fendu ou séché?	« Verre instable et pourrissement du bois	« Remplacer le mastic abîmé par du nouveau [voir fiche 9]	« Laisser pourrir le bois des ouvertures
« La quincaillerie est-elle fonctionnelle?	« Poignées brisées, pentures arrachées	« Faire réparer la quincaillerie ancienne par un artisan	« Remplacer la quincaillerie ancienne par des éléments modernes
« Le bois composant les portes et les fenêtres est-il pourri ou abîmé?	« Bas de porte pourri, cadre fendu	« Ne remplacer que les éléments abîmés sans tout refaire	« Remplacer la porte par un modèle moderne
ORNEMENTATION			
« Les chambranles, planches cornières, lanternons et autres ornements sont-ils bien préservés?	« Éléments partiellement pourris, fendus ou disloqués	« Effectuer les réparations requises (remplacement de planches, peinture, clouage, etc.) afin de redonner aux éléments décoratifs leur apparence originale	« Supprimer les composantes ornementales ou les remplacer par de nouvelles en PVC



L'inspection régulière permet de conserver un bâtiment ancien en s'assurant qu'il est bien entretenu.



Le remplacement d'éléments endommagés par des composantes semblables permet de prolonger la vie du bâtiment.



Les bâtiments agricoles se composent de matériaux « vivants » qui participent grandement à leur cachet.

« PRINCIPES POUR SAUVEGARDER LES BÂTIMENTS ANCIENS

Agir avant qu'il soit trop tard

- « **Surveiller** l'évolution d'un bâtiment en inspectant celui-ci régulièrement, au moins une fois par année. Cela permet de déceler les indices qui peuvent indiquer des signes de faiblesse, d'usure ou de dégradation.
- « **Utiliser** la grille d'inspection (pages 6.2 et 6.3) pour vérifier méthodiquement les principales composantes du bâtiment (fondations, murs extérieurs, toiture, ouvertures et ornementation) et appliquer des solutions efficaces.
- « **Photographier** périodiquement le bâtiment, en notant la date, afin de comparer les divers états du bâtiment à des périodes données. Il est ainsi plus facile de constater la vitesse de dégradation du bâtiment et de suivre l'évolution d'une fissure, d'un mur qui penche ou d'un toit qui s'affaisse.
- « **Agir** aussitôt qu'une déficience est constatée. Tenter de trouver la cause du problème et essayer de l'enrayer afin que la situation ne se reproduise pas.

Conserver l'intégrité des bâtiments

- « **Entretenir** un bâtiment patrimonial pour le conserver s'avère un choix judicieux considérant que les matériaux anciens ont une durée de vie qui dépasse souvent celle des produits modernes.
- « **Remplacer** les éléments qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile par des éléments identiques qui s'harmoniseront avec les éléments conservés encore sains.
- « **Éviter** de revêtir les bâtiments anciens de tôle ou de remplacer certaines composantes en bois (portes, fenêtres, etc.) par des éléments en PVC ou en aluminium. Ces solutions faciles occasionnent une grande perte en matière d'authenticité et de cachet par rapport aux composantes d'origine.

Des matériaux « vivants »

Les matériaux traditionnels comme le bois, la pierre et le fer se modifient, se déforment et se dilatent. Ils réagissent différemment selon le degré d'humidité, la température et l'exposition au soleil, qui varient au fil de la journée et des saisons. Avec le temps, ces matériaux vieillissent. Ils changent de couleur, d'aspect et de texture, faisant évoluer leur apparence.

Le vieillissement des matériaux, qui peut rendre les bâtiments agricoles anciens si charmants, est précisément ce qui les rend vulnérables. Le soin et l'entretien qu'on leur accorde ainsi que les produits qu'on leur applique pour prolonger leur durée de vie font en sorte que certains bâtiments agricoles sont encore en pleine santé malgré leur âge vénérable.

PRÉSERVER LE BOIS RECOUVRANT LES BÂTIMENTS

*Soigner les
revêtements en bois*

7

Photo : © François Rivard

Les revêtements en bois, qu'ils prennent la forme de madriers, de planches ou de bardeaux, sont une composante essentielle des bâtiments agricoles de Charlevoix. En plus de contribuer à leur cachet, ils protègent la charpente des intempéries (voir fiche n° 8). Le bois exposé est toutefois vulnérable et vieillit prématurément s'il n'est pas entretenu avec soin.

« UNE TERRE À BOIS

Matériau dominant de l'architecture agricole charlevoisienne, le bois est présent dans toutes les composantes constructives. Il est utilisé autant pour les charpentes en pièce sur pièce et à claire-voie que pour les revêtements de toitures et de murs. Ce matériau a toujours été très accessible dans la région en raison des nombreuses terres à bois permettant de s'approvisionner et des moulins à scie servant à le débiter. Le bois contribue largement au caractère des bâtiments agricoles de Charlevoix.



Pour recouvrir élégamment un bâtiment agricole, le bois n'a pas son pareil.



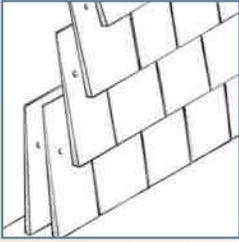
Le bois est utilisé sous différentes formes pour créer les murs et les ouvertures de ce bâtiment.



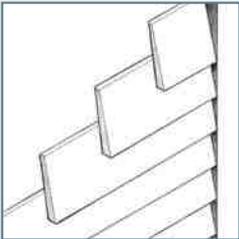
Toutes les composantes de cette grange-étable sont en bois, y compris son toit en bardeau.

« SE REVÊTIR DE BOIS

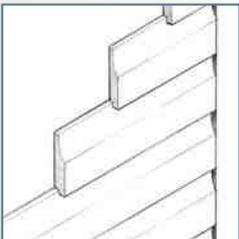
La couverture du toit et les murs extérieurs forment l'enveloppe du bâtiment, qui est indépendante de la structure. Outre son rôle fonctionnel, le bois composant les murs extérieurs contribue à définir le caractère d'un bâtiment. Quelle que soit la manière dont il est assemblé, il participe grandement à la composition architecturale des façades.



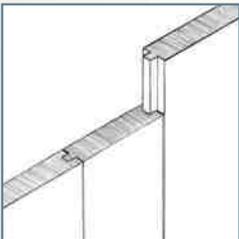
Le **bardeau de cèdre** résiste très bien à l'eau et à l'humidité. De ce fait, il recouvre autant les toitures que les murs particulièrement exposés aux intempéries. Ces minces planchettes de bois fendues sont assemblées de façon que les joints et les trous de clouage soient protégés par la rangée supérieure de bardeaux.



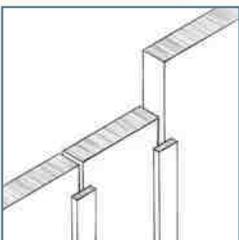
Le **clin de bois** est une planche posée à l'horizontale reconnaissable à sa face inclinée. Comme les bardeaux de cèdre, les planches sont habituellement biseautées pour faciliter leur superposition d'une rangée à l'autre, permettant ainsi à l'eau de ruisseler sur les murs.



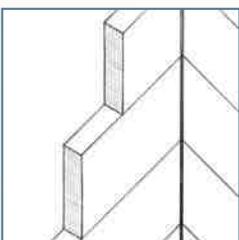
La **planche à feuillure**, ou à gorge, est une planche posée à l'horizontale qui comporte une entaille concave (gorge) permettant d'emboîter les pièces les unes dans les autres. Parfaitement verticales, les planches sont néanmoins protégées contre l'érosion.



La **planche verticale**, emboutetée ou simplement juxtaposée, constitue l'assemblage le plus courant sur les bâtiments agricoles de Charlevoix. Lorsque plusieurs rangées de planches verticales se superposent, celles du haut sont légèrement en saillie par rapport à celles du bas, empêchant l'eau de pénétrer à l'intérieur de la structure.



La **planche à couvre-joint** est un type d'assemblage formé de planches de bois apposées verticalement. Les interstices sont recouverts de baguettes de bois qui visent à étanchéifier le parement des murs. Plutôt rare aujourd'hui, cette méthode était fréquente autrefois.



La **planche oblique**, disposée en diagonale, permet de solidifier la charpente en jouant le rôle de contreventement [élément d'une construction installé pour prévenir les déformations]. De plus, cette technique offre un aspect décoratif intéressant. Dans certains cas plus élaborés, ce type d'assemblage produit un véritable effet de marqueterie.

« QUOI APPLIQUER SUR LE BOIS POUR LE PROTÉGER?

Laissé à nu, le bois se détériore rapidement : il devient gris et finit par noircir à force d'être exposé à l'humidité et au soleil. Bien que certains trouvent cet aspect charmant et bucolique, ce n'est pas une façon adéquate de préserver ce matériau. Nos ancêtres ne laissaient pas le bois se détériorer de la sorte et tentaient, avec les moyens qu'ils avaient, de retarder le plus possible sa dégradation. On devrait s'inspirer d'eux!

Les revêtements de bois des murs extérieurs doivent être recouverts de chaux, de peinture ou de teinture opaque, ce qui leur assure une protection contre l'eau et les rayons ultraviolets du soleil. Il est fortement déconseillé d'utiliser des vernis ou des teintures translucides à l'extérieur. En plus de ne pas offrir une protection optimale, ces produits ne respectent pas la tradition historique.

Le lait de chaux

D'un blanc éclatant, le badigeon de lait de chaux est obtenu à partir d'un mélange d'oxyde de calcium [chaux] et d'eau. Le blanchiment à la chaux, appelé chaulage, est couramment utilisé à partir du 19^e siècle pour désinfecter le bois des bâtiments agricoles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en raison de ses propriétés antiseptiques et antifongiques.

CONSEIL : Bien qu'elle puisse encore être utilisée, cette technique a été remplacée, au fil du temps, par des peintures et des teintures, qui sont plus résistantes. Pour retrouver l'apparence laiteuse de la chaux, on peut diluer la peinture en y ajoutant un peu d'eau.

La créosote

Ce mélange huileux obtenu par la distillation du goudron du bois donnait autrefois une couleur brun foncé au bois tout en le protégeant efficacement contre la pourriture et les insectes.

CONSEIL : La créosote peut être nocive pour la santé et l'environnement si elle est appliquée sans précautions. D'ailleurs, elle est beaucoup moins utilisée de nos jours, puisqu'elle doit être réappliquée périodiquement. On conseille plutôt d'utiliser des teintures foncées qui donnent un aspect similaire.

La peinture et la teinture

Les peintures fabriquées industriellement, apparues au 20^e siècle, ont peu à peu remplacé les produits traditionnels. Autrefois, les peintures à l'alkyde (à l'huile) vieillissaient mal et emprisonnaient l'humidité dans le bois. De nos jours, les produits sont mieux adaptés aux conditions extérieures.

CONSEIL : Utiliser des produits au latex (à l'eau) qui ont l'avantage de conserver leur souplesse et leur couleur au fil du temps. De plus, ils laissent « respirer » le bois en permettant à l'humidité de s'évaporer.

Les couleurs compatibles avec la tradition

Traditionnellement, les couleurs étaient obtenues en ajoutant des pigments naturels aux enduits ou à la peinture [ex. : ocre, oxyde de fer, brou de noix, etc.]. Cette technique explique le nom évocateur des teintes comme le noir de fumée, le sang de bœuf et le blanc de plomb. Si les procédés actuels produisent une multitude de couleurs, il convient de choisir celles qui se rapprochent des couleurs traditionnelles pour assurer une continuité historique. Et, quelles que soient les teintes choisies, il faut se rappeler que les portes, les fenêtres et les éléments d'ornementation sont souvent de couleur contrastante par rapport aux murs.



Le chaulage donne une coloration d'un blanc laiteux aux bâtiments.



La créosote est le produit dont on enduisait les poteaux de téléphone et les traverses de chemin de fer.



La peinture est aujourd'hui le moyen le plus facile de préserver le bois à long terme.



Autrefois, le rouge sang de bœuf était couramment utilisé sur les granges.

« « REMPLACER SANS TOUT CHANGER

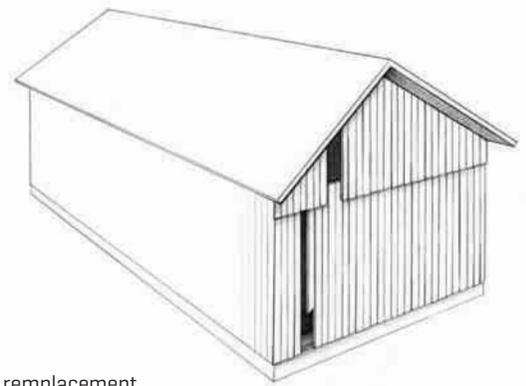
L'un des avantages des revêtements en bois est que l'on peut remplacer les parties abîmées et laisser en place les parties bien conservées. Ce n'est pas le cas des matériaux comme le vinyle, l'aluminium ou la tôle d'acier. Renommés pour nécessiter un entretien minimal, ces revêtements doivent être remplacés au complet lorsqu'ils sont cassés, abîmés, défraîchis, décolorés, bosselés ou rouillés.

- « **Remplacer** les planches altérées, fendues ou pourries d'un mur par des planches semblables. En traitant la partie remplacée de la même façon que le bois laissé en place (en appliquant la même peinture par exemple), elle s'atténuera à la longue.
- « **Changer** quelques bardeaux abîmés sur une toiture ou un mur en utilisant une petite lame de métal dont l'une des extrémités est amincie et comporte une entaille.
- « **Privilégier** des pièces refaites à l'identique pour remplacer les parties endommagées d'une porte ou d'une fenêtre en bois. Les nouvelles pièces seront assemblées à tenons et mortaises et jointes aux sections toujours saines. Un bon ébéniste peut ainsi prolonger la vie de ces composantes traditionnelles.

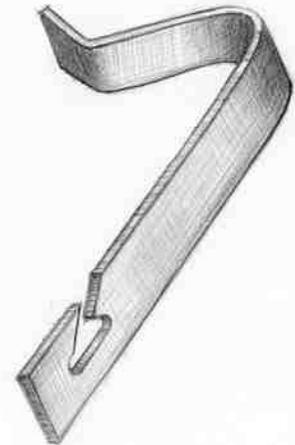
« « ÉCARTER LES SOURCES D'HUMIDITÉ

L'eau et l'humidité sont les pires ennemis des bâtiments anciens revêtus de bois. Leur présence fournit des conditions propices à la pourriture, à la moisissure et à la prolifération de champignons. Il faut donc tout faire pour tenir l'eau et l'humidité loin du bâtiment.

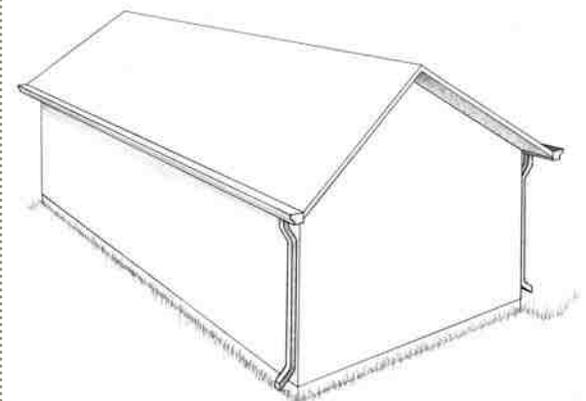
- « **S'assurer** que la toiture possède un bon rebord (partie du toit qui dépasse la verticale du mur), que le sol est bien drainé autour du bâtiment, surtout si le terrain est en pente, et que le bâtiment est bien ventilé.
- « **Éliminer** toute source d'humidité près des revêtements de bois, en taillant les branches d'arbres et les arbustes situés à proximité des murs et en évitant que les revêtements de bois soient en contact direct avec le sol.
- « **Installer** des gouttières et des descentes pluviales à la base des toits en pente afin d'évacuer l'eau loin des murs.



Le remplacement de quelques planches manquantes ou pourries permet de conserver un revêtement de bois sans le refaire au complet.



Outil permettant d'arracher les clous qui retiennent le bardeau endommagé sans abîmer la rangée supérieure.



L'installation de gouttières est une façon efficace de protéger les murs et les fondations d'un bâtiment, et ce, autant pour les résidences que pour les constructions agricoles.

CONSOLIDER LA STRUCTURE DES BÂTIMENTS

Être bien charpenté

Souvent rudimentaire et sans fondations, la structure des bâtiments agricoles tend à se déformer avec les années. Si l'usure du temps et quelques signes de mouvement sont normaux, il faut tout de même porter une attention particulière aux déformations observées, qui peuvent s'aggraver si rien n'est fait. Trouver la cause du problème et l'enrayer, en plus d'apporter du support aux vieilles charpentes, permet de prolonger la vie utile de ces bâtiments anciens.

« LES CHARPENTES EN PIÈCE SUR PIÈCE

La technique d'assemblage en pièce sur pièce est très ancienne. Les pièces de bois massives sont empilées et fixées à l'aide de tenons et mortaises ou grâce à des entailles aux extrémités à queue d'aronde ou à mi-bois. En plus de sa solidité, cette technique offre une bonne protection contre le vent et le froid. De ce fait, elle était surtout utilisée pour l'étable qui abritait les animaux, alors que la grange qui la surmonte possédait une structure plus légère et ajourée permettant une bonne ventilation du foin. Ces deux modes de construction se juxtaposent ainsi sur plusieurs granges-étables de Charlevoix.



La technique d'assemblage en pièce sur pièce est composée de plusieurs pièces de bois massives empilées.



Les extrémités des pièces sont taillées à queue d'aronde (en forme de queue d'hirondelle) et s'emboîtent de façon à former un assemblage solide.



L'assemblage à mi-bois est une technique d'origine allemande selon laquelle les extrémités des pièces qui s'entrecroisent dépassent à l'extérieur.

« PROBLÈMES LES PLUS RÉPANDUS

Les problèmes de structure ont souvent des causes semblables. Mieux connaître ces dernières permet d'agir sur l'origine du mal, pas seulement sur les symptômes. Voici donc les problèmes les plus fréquemment rencontrés sur les bâtiments agricoles.



Fondations en pierres sèches exposées au gel.

Les fondations

Habituellement peu profondes et composées de pierres sèches directement posées sur la terre, les fondations des bâtiments agricoles sont sensibles aux mouvements du sol causés par le gel et le dégel ou par un mauvais drainage. Le bâtiment a tendance à s'enfoncer ou à s'affaisser d'un côté, ce qui se répercute sur l'ensemble de la charpente.

CONSEIL : installer des pieux vissés ou des piliers de béton à des endroits stratégiques pour stabiliser le bâtiment.



Mur en pièce sur pièce dont la base pourrie crée un affaissement.

Les murs en pièce sur pièce

Ces murs tendent à s'affaisser ou à s'incliner vers l'extérieur lorsque les madriers situés près du sol pourrissent. Tout le reste de la structure devient alors instable, puisque ces murs sont porteurs [c'est-à-dire qu'ils supportent le poids du bâtiment].

CONSEIL : remplacer les parties pourries par des pièces saines afin de redresser et de consolider le mur. Protéger adéquatement les pièces de bois porteuses contre les intempéries.



Charpente légère qui s'est déformée avec le temps.

Les charpentes légères

Ces charpentes en viennent souvent à gauchir avec le temps. Les poutres et les colonnes sèchent, se tordent, courbent et se déforment, ce qui fait bouger tout le bâtiment à la longue. Les petites déformations ne sont pas graves, car les charpentes en bois possèdent une certaine « élasticité ». Toutefois, si les déformations s'aggravent, il faut y voir.

CONSEIL : renforcer la structure en ajoutant des pièces obliques à plusieurs endroits pour empêcher la charpente de se déformer.



Courbe dans la ligne faîtière du toit qui révèle une faiblesse structurale.

Les toitures

Les charpentes de toit, mises à rude épreuve par le vent et le poids de la neige, s'affaiblissent avec le temps. Elles ont donc tendance à se déformer. La ligne faîtière, qui sépare les versants du toit, n'est alors plus tout à fait droite; elle forme plutôt une courbe sinueuse.

CONSEIL : ajouter des pièces de support pour consolider la charpente.

« COMMENT CONSOLIDER UN VIEUX BÂTIMENT AGRICOLE?

Avec les années, il est normal qu'un bâtiment agricole commence à montrer des signes de faiblesse. Le poids des ans se fait sentir sur les poutres qui fléchissent, sur la charpente qui gauchit et sur les murs qui s'affaissent et se déforment.

La consolidation des vieux bâtiments n'a rien d'une opération esthétique. L'ajout de béquilles, d'étauçons (pièces de soutien obliques) et de supports temporaires ou permanents est nécessaire, mais rarement élégant. Il s'agit toutefois d'une solution simple, efficace et peu coûteuse pour prolonger la vie des bâtiments et, par conséquent, leur authenticité et leur présence dans le paysage.

« LES BÂTIMENTS EN PIERRE

En raison de la grande disponibilité du bois, les bâtiments en maçonnerie de pierres sont rares dans Charlevoix. On retrouve tout de même quelques laiteries et caveaux à légumes construits en pierres des champs, qui constituent le meilleur matériau pour conserver les aliments au frais. Avec le temps, les murs massifs en maçonnerie peuvent se déformer et mettre en péril le bâtiment. Les infiltrations d'eau sont souvent la source du problème. L'eau dissout les joints de mortier et les cycles de gel et dégel peuvent faire bouger les pierres, et même les faire éclater.

- « **S'assurer** que l'eau ne s'infiltré pas à l'intérieur des murs de maçonnerie.
- « **Refaire** les joints de mortier lorsqu'ils sont craqués ou ne maintiennent plus les pierres en place.
- « **Demander** l'aide d'un maçon lorsque d'importants travaux de maçonnerie doivent être effectués. Ce conseil s'applique aussi aux fondations et aux cheminées en pierre qui demandent des réparations.



Des supports temporaires peuvent soutenir un mur déformé en attendant qu'il soit réparé.



Laiterie en pierre de L'Isle-aux-Coudres.

Des appuis verticaux additionnels aident à soutenir la structure.



Des colonnes à vérin en acier constituent de bons appuis supplémentaires.

Conseils pratiques

- « **SUPPORTER** la structure par des appuis temporaires avant de retirer des pièces de charpente durant des travaux de consolidation.
- « **S'ASSURER** que les nouveaux appuis verticaux (poteaux ou colonnes en bois ou à vérin en acier) sont installés sur une base solide, en béton idéalement.
- « **POSITIONNER** les nouveaux appuis verticaux en tenant compte à la fois des charges à supporter et de la configuration de l'espace. Une colonne mal située pourrait entraver l'utilisation de l'espace ou la circulation dans le bâtiment.
- « **RENFORCER** la charpente avec des pièces obliques (contrevents) destinées à empêcher la déformation des poutres, des colonnes et des fermes de toit. Ces contrevents doivent être solidement fixés à la structure, car les poussées sont extrêmement fortes dans de grands bâtiments.
- « **FAIRE APPEL** à des professionnels (architectes, ingénieurs, entrepreneurs) lors de travaux complexes ou critiques sur la structure, particulièrement si la sécurité est compromise.

« SOLUTIONS PEU COÛTEUSES POUR PROLONGER LA VIE D'UN BÂTIMENT

Certains problèmes insoupçonnés, aussi anodins soient-ils, peuvent avoir une incidence sur la stabilité et la solidité d'un bâtiment. Connaître la source de ces problèmes, faciles et peu coûteux à enrayer, permet d'éviter des dégâts plus graves à long terme.

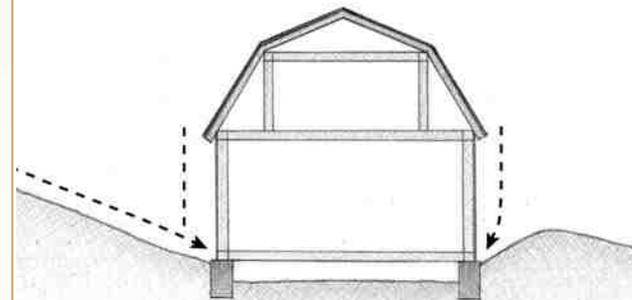
Tenir la charpente au sec

- « **Drainer** adéquatement le sol près des fondations. **S'assurer** que les pentes du sol éloignent l'eau du bâtiment, et non l'inverse. Plus un sol est imbibé d'eau, plus les mouvements lors des cycles de gel et dégel sont importants et sont susceptibles de faire bouger les fondations du bâtiment.
- « **Garder** les tablettes de fenêtres en bon état. En quoi cela a-t-il une incidence sur la structure? Il arrive fréquemment que, à cause de tablettes pourries ou fendues, l'eau s'infiltré à l'intérieur des murs en pièce sur pièce et fait pourrir le bois situé directement sous les fenêtres. À la longue, cela affecte la stabilité et la résistance du mur.
- « **Éviter** les infiltrations d'eau par la toiture. La moindre fuite peut faire pourrir une pièce importante de la charpente et engendrer des déformations du toit ou du bâtiment.
- « **Revêtir ou protéger** les pièces de bois porteuses faisant partie d'un mur extérieur afin que l'eau n'entre pas en contact avec le bois. Un mur en pièce sur pièce devrait donc être recouvert de bardeaux de cèdre ou être situé sous un élément en saillie [corniche, encorbellement ou rejet d'eau], ce qui évitera que l'eau atteigne la surface du bois.

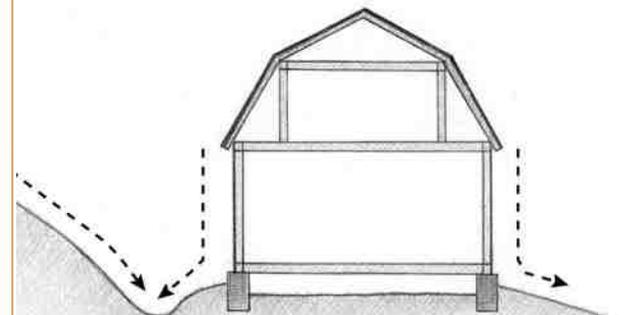
Tenir les insectes au loin

- « **Ventiler** les bâtiments afin d'évacuer l'humidité qui entraîne des conditions propices à la pourriture, à la moisissure ainsi qu'à la prolifération des champignons et des insectes nuisibles.
- « **Remplacer** les pièces de bois pourries, puisqu'elles attirent les insectes nuisibles tels que les fourmis gâte-bois [charpentières] qui creusent des galeries dans le bois et, par conséquent, affaiblissent les charpentes.
- « **Éviter** d'entreposer du bois de chauffage près ou dans des bâtiments en bois, car cela est souvent une source d'infestation d'insectes ravageurs.
- « **Répondre** un appât sur le parcours visible des fourmis ouvrières, qui l'apporteront à leurs congénères et à la reine de la colonie. C'est cette dernière qu'il faut tuer pour régler le problème des fourmis s'attaquant au bois. L'appât est composé de parts égales de sucre à glacer et de borax [en vente dans la section des détergents à lessive des épiceries et des pharmacies].
- « **Recourir** à un exterminateur pour les infestations majeures.

Mauvais drainage des sols.



Bon drainage des sols.



CONSERVER LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Respecter le produit

Les portes, les fenêtres et les autres ouvertures ainsi que les garnauds et les lanternons participent à l'intérêt architectural des bâtiments agricoles. Par ailleurs, les éléments d'ornementation procurent une finition à cette architecture dépouillée et fonctionnelle. Il convient de conserver toutes ces composantes indissociables qui constituent un patrimoine riche porteur de traditions.

« LE CHAUME DANS NOS CAMPAGNES

Le chaume est utilisé en Nouvelle-France pour recouvrir les toitures des habitations et des bâtiments agricoles. Il est fait de paille, un matériau économique et durable. Provenant de la culture des céréales, la paille est liée en bottes de forme circulaire et fixée à la structure de la toiture. L'utilisation du chaume est une tradition ancestrale venue d'Europe. Graduellement remplacé par le bardeau de cèdre, le chaume disparaîtra presque complètement avec la perte des savoir-faire et la disponibilité grandissante des matériaux fabriqués en série. On retrouve encore deux bâtiments agricoles recouverts de chaume dans Charlevoix : la grange Lajoie à Saint-Urbain et la grange-étable Bhérier à La Malbaie [Cap-à-l'Aigle], toutes deux classées immeubles patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.



Le chaume de la grange-étable Bhérier témoigne d'une technique ancestrale.



La restauration du toit en chaume de la grange Lajoie.



Le chaume de la grange Lajoie donne une surface irrégulière au toit.

« DE LA LUMIÈRE ET DE L'AIR

Les fenêtres des dépendances agricoles laissent entrer la lumière naturelle dans les espaces de travail et les sections réservées aux animaux. Les sources d'aération procurent une ventilation qui permet de tempérer l'intérieur du bâtiment, de réduire les risques de combustion associés à l'engrangement du foin et d'assurer une saine circulation de l'air pour les animaux.



Les fenêtres | Les fenêtres, ouvrantes ou fixes, sont présentes au rez-de-chaussée des granges-étables. Leur nombre et leur superficie varient selon les besoins. Il n'est pas rare que des fenêtres recyclées proviennent de la résidence de l'agriculteur.



Les lanterneaux et les événements de toiture
En plus de jouer un rôle fonctionnel, ces éléments ornent les constructions. Grandement exposés aux intempéries, ils sont vulnérables et vieillissent rapidement.



Les fenêtres de ventilation et les lucarnes
Elles servent à la fois à éclairer et à ventiler le bâtiment. Elles témoignent de l'ingéniosité des agriculteurs d'autrefois pour rendre les bâtiments fonctionnels.

Mastiquer une fenêtre : mode d'emploi

- Le mastic employé pour fixer les carreaux d'une fenêtre ancienne s'utilise du côté extérieur, à la jonction des meneaux en bois et de la vitre.
- Gratter et enlever le vieux mastic, puis appliquer un apprêt sur le bois pour éviter qu'il absorbe l'huile du mastic.
- Fixer le carreau de verre avec des pointes de vitrier.
- À l'aide d'une spatule plate ou d'un couteau à mastic, combler le pourtour de la vitre avec le mastic en formant un angle de 45 degrés.
- Réaliser cette intervention au début de l'été afin de laisser le mastic durcir pendant plusieurs mois avant l'arrivée du froid.
- Repeindre les fenêtres à la fin de l'été. L'intervalle de temps entre l'application du mastic et celle de la peinture permet de s'assurer que l'huile contenue dans le mastic n'empêche pas la peinture d'adhérer au bois.



Des fenêtres traditionnelles en bon état donnent fière allure aux bâtiments agricoles.

Conseils pratiques

- RÉPARER** seulement les parties abîmées de la fenêtre (verre cassé, meneaux pourris ou cadre fendu) et éviter de remplacer l'ouverture au complet.
- CONSERVER** l'emplacement, la forme et les dimensions des ouvertures. Une intervention qui néglige ces caractéristiques risque d'altérer la composition et l'équilibre architectural des façades.
- RESPECTER** les alignements et les modèles de fenêtres en place lorsque des ouvertures sont déplacées ou ajoutées, en raison d'un changement d'usage par exemple.
- MAINTENIR** le bois comme matériau lorsqu'une fenêtre est remplacée.
- SOULIGNER** les fenêtres et leurs chambranles en bois en les peignant d'une couleur contrastante par rapport à celle des murs.
- INSTALLER** des grillages ou des filets dans les ouvertures d'aération afin d'empêcher les oiseaux d'entrer dans les bâtiments.

« ENTRER COMME DANS UN MOULIN

Les portes facilitent l'accès à l'intérieur du bâtiment, tant pour les humains et les animaux que pour l'équipement aratoire. Ces ouvertures, qui donnent du caractère aux bâtiments, adoptent une grande variété de formes : rectangulaires ou carrées, simples ou doubles, ajourées ou pleines. Les garnauds permettent quant à eux d'accéder au niveau supérieur d'une grange-étable.



Les portes à battants

Ces portes traditionnelles se présentent sous divers formats et revêtent différents aspects. Elles sont constituées de planches massives grossièrement clouées ou d'un savant assemblage de panneaux.



Les portes coulissantes sur rail

Inspirées des portes de wagons de train, elles ont l'avantage de ne pas battre au vent et de mieux résister aux allées et venues des bêtes et des véhicules.



Les garnauds

Ces ponts d'accès permettent aux voitures de foin de pénétrer au second niveau du bâtiment afin d'y décharger les moissons. Ils prennent habituellement appui sur un monticule de terre, un amas de pierres ou une base en béton.



Photo : © François Rivard

La quincaillerie des portes de grange

Les pentures, clenches, gonds, loquets et poignées font partie de la quincaillerie d'une porte. Autrefois, ces composantes en métal étaient fabriquées dans une boutique de forge. Il convient de les conserver et de les entretenir en s'assurant de leur bon fonctionnement (graissage) et en les protégeant avec des produits antirouille. Lorsqu'une porte est refaite à neuf, l'ancienne quincaillerie peut être récupérée. Par ailleurs, des artisans-forgerons ou des ferronniers d'art travaillant dans la région de Charlevoix peuvent reproduire des éléments de quincaillerie ancienne.

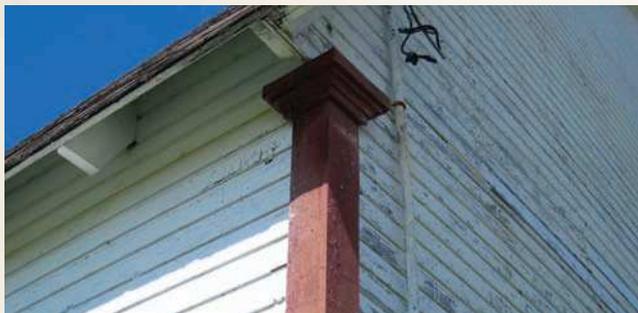
Les éléments de quincaillerie en métal donnent beaucoup de cachet aux vieilles portes.

Conseils pratiques

- « **PEINDRE** toutes les portes d'une même couleur qui doit contraster avec celle des murs.
- « **CONSERVER** les dimensions d'une porte sur un bâtiment ancien; le contraire pourrait briser l'harmonie de l'ensemble. Si cette intervention s'avère essentielle, s'assurer que la nouvelle ouverture respecte l'alignement et les caractéristiques des portes existantes.
- « **GARDER** le bois comme matériau lorsqu'une porte est remplacée.
- « **RÉPARER** régulièrement le pontage de bois des garnauds, vulnérable aux intempéries, afin que ces espaces de circulation demeurent sécuritaires.
- « **MAINTENIR** en bon état la base qui soutient les garnauds, constituée de pierres, de billots de bois ou de béton, pour éviter les affaissements.

« UNE TOUCHE DE FINITION

Un grand nombre de bâtiments agricoles se caractérisent par la sobriété de leur revêtement en bois brut. D'autres s'illustrent par une ornementation un peu plus élaborée. Les chambranles et les planches cornières, qui servent à ajouter une touche de finition à l'ensemble, sont les ornements les plus courants. Les autres éléments décoratifs que l'on retrouve sur les maisons sont presque inexistants sur les constructions agricoles, preuve que nos ancêtres se préoccupaient peu de l'apparence de ces bâtiments fonctionnels.



Les planches cornières

Elles sont apposées à la jonction de deux murs extérieurs, sur les bâtiments revêtus d'un parement horizontal. Elles sont souvent peintes d'une couleur contrastante, tout comme les chambranles.



Les chambranles

Il s'agit de planches de finition appliquées autour des portes et des fenêtres. Ces encadrements comblent élégamment l'espace entre l'ouverture et le mur.

Une vraie girouette!

La girouette constitue un instrument relativement fiable pour déterminer la direction des vents dominants. En l'absence de prévisions météorologiques basées sur des données scientifiques, les agriculteurs d'autrefois devaient se fier à leur propre expérience et observer la nature afin de connaître le moment approprié pour commencer les semailles ou entreprendre la saison des récoltes. Un bâtiment doté d'une girouette devrait aussi être pourvu d'un paratonnerre. Anciennement l'œuvre d'un forgeron, la girouette a indéniablement une fonction ornementale. Les ferronneries d'art de Charlevoix peuvent aujourd'hui fabriquer ou réparer des girouettes en métal ouvré.



Placée en hauteur, la girouette tourne autour d'un axe pour montrer la direction des vents dominants. Elle indique également les points cardinaux. Elle présente habituellement la silhouette d'un animal de la ferme découpée dans une plaque métallique.

Conseils pratiques

- ❖ **PRÉSERVER** les éléments décoratifs en place. En raison de leur rareté, ces composantes prennent une grande importance dans la valeur patrimoniale des bâtiments agricoles de la région.
- ❖ **RECONSTITUER** à l'identique les composantes décoratives qui sont trop abîmées plutôt que de les supprimer. Cette dernière option a pour effet de banaliser l'architecture.
- ❖ **ÉVITER** d'ajouter des ornements à un bâtiment agricole qui n'en a jamais possédé. Sa sobriété d'origine est ce qui le caractérise.
- ❖ **RESPECTER** autant que possible les couleurs d'origine en privilégiant les contrastes entre les composantes décoratives (chambranles et planches cornières) et les murs.

INTERVENIR EN TOUTE SÉCURITÉ

*Mieux vaut prévenir
que guérir*

Les travaux d'entretien et de réparation sur un bâtiment agricole sont souvent effectués par le propriétaire. Mais intervenir sur un tel bâtiment n'est pas sans danger, surtout lorsque les travaux sont réalisés en hauteur ou sur une toiture. Certaines règles s'appliquent donc pour travailler en toute sécurité et pour prévenir des dangers qui guettent les bâtiments eux-mêmes.



« PRÉVENIR LES CHUTES EN HAUTEUR DANS LE MILIEU AGRICOLE

Chaque année, une bonne part des accidents du travail qui se produisent dans le secteur de l'agriculture est attribuable à une chute en hauteur. Comme ce type d'accident entraîne de longs arrêts de travail et, par conséquent, des pertes de revenus substantielles, il est important de les prévenir.

La Commission de la santé et de la sécurité au travail et l'Union des producteurs agricoles du Québec ont réalisé une fiche technique qui traite de la prévention des chutes en hauteur

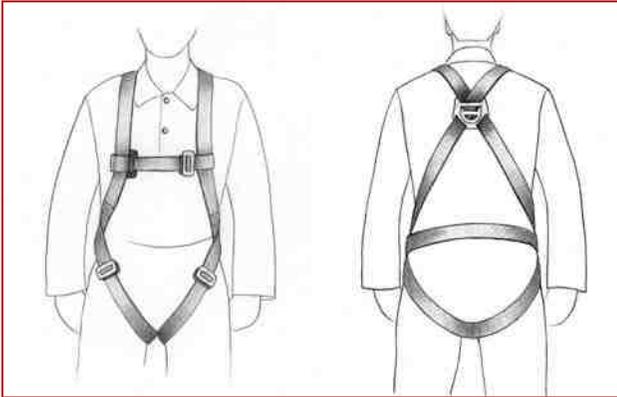
dans le milieu agricole par l'utilisation des équipements de protection appropriés. Une section est consacrée à l'installation et à l'utilisation d'un harnais. Cette fiche est disponible en ligne au :

www.csst.qc.ca/publications/500/Documents/dc_500_144.pdf



« TRAVAILLER EN HAUTEUR : ATTENTION, DANGER !

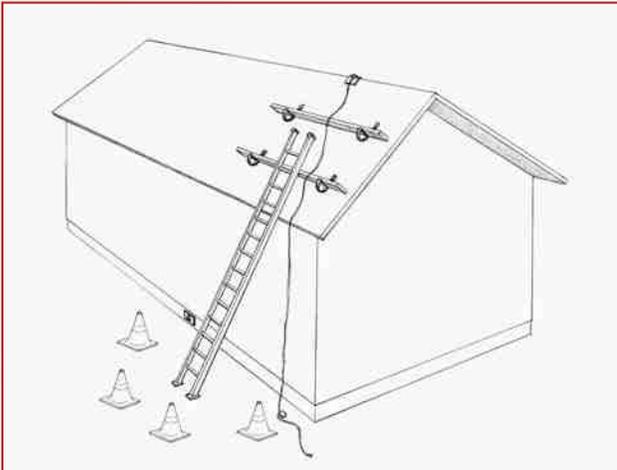
Les bâtiments agricoles, notamment les granges-étables, sont souvent de grande hauteur. L'entretien et la rénovation de leur toiture peuvent ainsi s'avérer complexes et comporter des dangers de chutes et d'accidents. Plusieurs précautions s'imposent donc pour travailler en toute sécurité.



Harnais individuel.

S'équiper d'un harnais individuel

- « Toujours **se munir** d'un harnais individuel attaché à un ancrage, lui-même solidement fixé à la structure, lors de travaux effectués à une hauteur de plus de trois mètres et surtout sur une toiture en pente.
- « Pour les surfaces inclinées, **installer** un système de positionnement (plateforme, équerres de toit) pour effectuer des déplacements sécuritaires.



Installer des équerres sur le toit et un ancrage pour un harnais crée un environnement sécuritaire pour réaliser des travaux sur une toiture.

Pour ne pas se retrouver en bas de l'échelle

- « Toujours **déposer** les échelles et échafaudages sur une base solide et stable.
- « **Préférer** l'échafaudage à l'échelle pour effectuer des travaux en hauteur, car il est plus stable.
- « **Utiliser** un appareil de levage (comme une nacelle élévatrice) est la solution la plus sécuritaire.

Déneiger les toits sans se blesser

- « **Attacher** solidement l'échelle et se munir d'un harnais de sécurité bien ancré pour déneiger les toitures.
- « **Favoriser** les façons d'enlever la neige qui n'exigent pas de mettre les pieds sur le toit.
- « **Utiliser**, lorsque cela est possible, un râteau fixé au bout d'un manche télescopique spécialement conçu pour le déneigement des toitures.
- « **Enlever** la neige de manière à ne pas déséquilibrer la structure. Lorsqu'il y a d'importantes accumulations, déneiger un seul côté du toit peut causer l'effondrement du bâtiment.

« AUTRES DANGERS

En plus des chutes en hauteur, des accidents de nature variée peuvent survenir. Voici d'autres règles de sécurité à respecter lors de travaux.

Décharges électriques : garder ses distances

- ❗ **S'assurer** que toute personne, toute pièce, tout équipement et tout élément de machinerie se trouvent toujours à plus de trois mètres des fils d'une ligne électrique aérienne sous tension.
- ❗ **Contact** Hydro-Québec pour que ses représentants sécurisent les lieux s'il vous est impossible de couper l'alimentation en électricité. Ils se chargeront d'effectuer la mise hors tension ou d'installer des protecteurs de conducteur isolants. La mise en œuvre de mesures de sécurité par Hydro-Québec entraîne des coûts variant entre 500 \$ et 750 \$.

www.hydroquebec.com/securite/pdf/brochure.pdf

- ❗ **Ne jamais s'approcher** d'une source électrique avec une nacelle, des échafaudages, des échelles ou des outils.

Pour en savoir plus :

www.hydroquebec.com/securite/securite-ligne-distribution.html

Produits dangereux : à manipuler avec soin

- ❗ **Connaître** les dangers que peut représenter l'utilisation de produits corrosifs, irritants ou volatils nécessaires aux travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments. Ces produits peuvent être dangereux s'ils sont mal manipulés.
- ❗ **Prendre** énormément de précautions lorsqu'on applique de la chaux vive, utilisée notamment sur les granges-étables. Cette substance très irritante peut causer des brûlures si elle entre en contact avec la peau, les yeux et les vêtements avant d'être diluée dans l'eau.
- ❗ Toujours **manipuler** avec soin les produits décapants ou nettoyants.
- ❗ **Porter** des gants et des lunettes de protection lorsqu'on utilise des produits potentiellement dangereux.

Scier, clouer, raboter et sabler sans se blesser

- ❗ **Laisser** la manipulation des outils telles les scies électriques, les cloueuses et les soudeuses aux personnes expérimentées, car ils peuvent être la source d'accidents graves. **Tenir** ces outils hors de la portée des enfants.
- ❗ **Utiliser** adéquatement les petits outils électriques ou coupants en suivant les consignes du fabricant, surtout lorsqu'on n'a pas l'habitude de les manipuler.
- ❗ **Maintenir** les outils en parfaite condition et les inspecter avant chaque utilisation, surtout lorsqu'ils ne servent qu'occasionnellement.
- ❗ Toujours **porter** des bottes, des gants, un chapeau de construction et des lunettes de protection lorsqu'on utilise des outils, quels que soient les travaux effectués.



« RISQUES QUI MENACENT LES BÂTIMENTS AGRICOLES

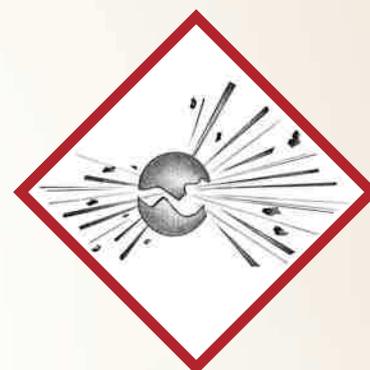
Les incendies d'origine électrique

- « **S'assurer** que les installations électriques sont adéquates et sécuritaires, puisque les incendies sont souvent causés par des installations rudimentaires, vétustes ou défectueuses. Le feu est dévastateur sur des bâtiments agricoles, la plupart du temps construits entièrement en bois, asséchés avec le temps et contenant du foin extrêmement inflammable.
- « Dans le cas d'un bâtiment inutilisé, **couper** l'alimentation électrique pour éviter tout risque d'incendie.



Les produits dangereux ou inflammables

- « **Éviter** d'entreposer, dans des bâtiments agricoles, des produits volatils ou inflammables tels que du propane, de l'essence, des huiles, des solvants ou tout autre produit chimique représentant des risques d'explosion ou d'incendie.
- « **Apporter** les produits dangereux inutilisés dans un écocentre ou dans un site de récupération qui les acceptent. Éviter de jeter ces produits avec les ordures ménagères.
- « Dans le cas où ces produits doivent absolument être entreposés dans un bâtiment agricole, **s'assurer** de les ranger en toute sécurité (contenants hermétiques, pièce verrouillée, bonne aération) afin d'éviter les fuites qui pourraient contaminer les lieux et augmenter les risques d'incendie.



La foudre

- « **Installer** des paratonnerres (aussi appelés parafoudres) sur les structures et les bâtiments les plus hauts, afin d'éviter les incendies causés par la foudre. Depuis longtemps, les paratonnerres s'avèrent efficaces pour diriger vers le sol la charge électrique des éclairs.
- « **S'assurer** que les tiges métalliques des paratonnerres sont bel et bien reliées en continu, du toit jusqu'au sol, en évitant le plus possible le contact direct avec le bois. Il est conseillé de **faire appel** à un électricien pour manipuler les paratonnerres.



Le vandalisme et l'intrusion d'animaux

- « **Réparer** les portes défectueuses, les fenêtres cassées et les planches de revêtement arrachées qui sont autant d'ouvertures permettant l'intrusion de visiteurs mal intentionnés.
- « **Préserver** les bâtiments secondaires en bon état, car ceux qui sont abandonnés, isolés ou délabrés attirent les vandales et les incendiaires.
- « Bien **colmater** les ouvertures par lesquelles des oiseaux et de petits animaux pourraient entrer dans le bâtiment et causer des dommages.



CONNAÎTRE LES ÉTAPES D'UN PROJET RÉUSSI

11

*Planifier pour
mieux récolter*



L'improvisation et la rénovation ne font pas bon ménage. Pour s'assurer de réussir des travaux tout en économisant temps et argent, il vaut mieux s'y prendre à l'avance, planifier correctement les différentes étapes et faire les choix qui s'imposent au bon moment. Pour y arriver, il suffit de bien se renseigner avant d'entamer la démarche et de connaître la réglementation en vigueur.

« NE PAS METTRE LA CHARRUE DEVANT LES BŒUFS

Dans le cas d'un bâtiment nécessitant de nombreuses interventions, il convient de planifier les différents travaux par étapes, étalées sur plusieurs années s'il le faut. Il est judicieux de débiter par les interventions les plus urgentes ou les plus lourdes (fondations, agrandissement, isolation, changement de fenêtres) qui demandent des travaux importants risquant d'altérer les revêtements ou certains détails. Il est pertinent de terminer par les travaux de finition (revêtements, ornementation, peinture), lorsque toutes les interventions majeures ont été réalisées.



Les interventions majeures, comme la consolidation de la structure, devraient être planifiées en priorité.



Les travaux de revêtement et de finition devraient être prévus après les interventions majeures.



Les matériaux devraient être achetés seulement après que le permis de construire a été obtenu.

« NE PAS BRÛLER LES ÉTAPES

Partir du bon pied et suivre les étapes, voilà la clé d'un projet réussi. La plupart des travaux extérieurs sur un bâtiment agricole nécessitent un permis ou un certificat émis par la municipalité. Il est possible que certaines exigences de la municipalité aient des répercussions sur les modèles ou les matériaux à privilégier. Il importe donc d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'acheter les matériaux ou les éléments architecturaux et d'entreprendre les travaux. L'aide-mémoire présenté ci-dessous comprend des cases à cocher pour aider le propriétaire à bien planifier ses travaux, étape par étape.

1

PLANIFICATION DU PROJET

- Définir les besoins ou les problèmes à régler.
- Définir le budget disponible.
- Prioriser les travaux à effectuer (entretien, remplacement d'éléments, réparations, agrandissement, etc.).
- Se renseigner auprès de la municipalité sur la réglementation existante (zonage, hauteurs et marges à respecter, etc.) ainsi que sur les principales exigences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire [Commission de protection du territoire agricole, plan d'implantation et d'intégration architecturale [PIIA], etc.].
- S'informer auprès de la municipalité régionale de comté [MRC] pour savoir si le bâtiment concerné fait partie de l'inventaire des bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial.
- Se faire conseiller par la municipalité et la MRC sur les orientations du projet, les prochaines étapes à suivre et les délais à prévoir.

2

PRÉPARATION DU DOSSIER À SOUMETTRE À LA MUNICIPALITÉ

- Choisir et embaucher les professionnels de l'architecture et de l'aménagement requis par le projet.
- Photographier sous tous les angles le bâtiment sur lequel on intervient ou l'environnement dans lequel on s'implante afin de connaître le contexte et l'état actuels.
- Faire dresser les plans à l'échelle, avec les dimensions, des interventions à réaliser.
- Choisir les produits [matériaux de revêtement, profilés de tôle, modèles d'ouvertures, couleurs, etc.] en visitant la matériauthèque de la MRC de Charlevoix, les centres de rénovations et les sites Internet de fournisseurs.
- Faire préparer des offres de service par différents entrepreneurs ou fournisseurs.
- Monter le dossier à soumettre à la municipalité, qui doit comprendre :
 - la description précise du projet,
 - le certificat de localisation de la propriété,
 - les plans à l'échelle de l'ensemble et de détails architecturaux,
 - les extraits de catalogues ou de brochures de fournisseurs de même qu'une copie des offres de service [en cas d'hésitation entre deux modèles de composantes ou deux choix de matériaux, il est possible de présenter plus d'une option dans le dossier],
 - les photographies du bâtiment ou du site.

3

DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PERMIS À LA MUNICIPALITÉ

- Acquitter les frais liés à une demande de permis (variables selon les municipalités, le type d'intervention et l'envergure des travaux).
- Prévoir plusieurs semaines d'attente entre le dépôt d'une demande de permis et l'acceptation finale du projet. Le temps nécessaire à l'analyse du dossier varie selon sa complexité et le fait que le projet soit assujéti ou non à un règlement sur les PIIA. Il faut donc tenir compte de ces délais dans la planification du projet.

4

CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

- Dès la réception de la demande, l'inspecteur municipal vérifie la conformité du projet avec les règlements municipaux. À cette étape, l'inspecteur pourrait contacter le propriétaire pour obtenir des précisions ou des informations supplémentaires. Dans la majorité des cas, lorsque la demande est jugée conforme, elle est acceptée et passe directement à l'étape 5.
- Si le projet est visé par un règlement sur les PIIA, il doit être analysé par le comité consultatif d'urbanisme [CCU] de la municipalité pour vérifier s'il répond aux objectifs et aux critères de ce règlement. Le CCU fait par la suite une recommandation au conseil municipal et peut suggérer des conditions d'approbation au besoin.
- Le conseil municipal prend connaissance de la recommandation du CCU et adopte une résolution qui approuve ou désapprouve le projet.

5

ÉMISSION DU PERMIS ET RÉALISATION DES TRAVAUX

- Au terme de ce processus et dans la mesure où le conseil municipal approuve le projet s'il est assujéti au règlement sur les PIIA, l'inspecteur municipal délivre le permis et en informe le propriétaire.
- Procéder à la signature des contrats avec les fournisseurs, entrepreneurs et ouvriers, si nécessaire.
- Acheter les matériaux et les composantes architecturales.
- S'assurer que toutes les mesures de sécurité sont mises en place avant de commencer les travaux.
- Amorcer et réaliser les travaux en toute quiétude.
- Le propriétaire dispose habituellement d'une période de 12 ou de 18 mois pour effectuer ses travaux. Après cette échéance, un renouvellement de permis est exigé. Advenant des modifications au projet autorisé, le propriétaire devra demander un nouveau permis.

« LE CADRE LÉGISLATIF

Diverses réglementations relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la conservation du patrimoine peuvent avoir un impact sur les bâtiments et les sites agricoles. Avant d'entreprendre des travaux, le propriétaire a la responsabilité de s'informer auprès de sa municipalité sur les lois et règlements qui s'appliquent.

Règlement sur les PIIA

Une municipalité peut adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), encadré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce type de règlement émet des objectifs et des critères qui visent à assurer la qualité et l'harmonie du milieu où s'applique le PIIA. Cela favorise de bonnes interventions sur les bâtiments et une meilleure insertion des nouvelles constructions dans une zone jugée d'intérêt patrimonial ou paysager. C'est le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui analyse les demandes de permis concernées par ce règlement. Il fait ensuite des recommandations au conseil municipal, qui prend la décision finale. Dans certains cas, des bâtiments agricoles sont inclus dans une zone soumise à un PIIA.

La Loi sur le patrimoine culturel

La Loi sur le patrimoine culturel (LPC) permet au ministère de la Culture et des Communications du Québec de classer des sites et des immeubles patrimoniaux d'intérêt national dans le but de les protéger. La même loi permet aux municipalités de citer des sites ou des bâtiments patrimoniaux qui ont un intérêt local ou régional. Dans un cas comme dans l'autre, les propriétaires de bâtiments protégés en vertu de la LPC doivent veiller à leur conservation. De plus, avant de réaliser une intervention qui modifie l'apparence de son bâtiment, le propriétaire doit obtenir un permis auprès de l'autorité qui a attribué le statut (ministère ou municipalité). Dans Charlevoix, seuls quelques cas exceptionnels de bâtiments agricoles sont classés ou cités en tant qu'immeubles patrimoniaux. Or, d'autres bâtiments ou sites pourraient être protégés dans l'avenir et des paysages culturels pourraient même être désignés.

La protection du territoire agricole

En plus de limiter les usages qui ne sont pas liés à l'agriculture (voir fiche 5), la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) contrôle d'autres aspects afin de protéger la pérennité et le développement des activités agricoles. Ainsi, une demande doit être faite à la CPTAQ avant qu'un lot situé dans une zone agricole soit vendu, échangé, donné ou morcelé.

www.cptaq.gouv.qc.ca



Cette grange-étable de la rue Ambroise-Fafard, à Baie-Saint-Paul, est située dans une zone assujettie à un PIIA.



Depuis 1975, la grange Lajoie de Saint-Urbain est classée immeuble patrimonial en vertu de la LPC.

PROFITER DES RESSOURCES DISPONIBLES

*Se nourrir
d'informations
pertinentes*

12

Photo: © François Rivard

Pour mettre toutes les chances de son côté, il faut savoir tirer parti des ressources qui sont mises à notre disposition. Les municipalités et les professionnels peuvent fournir de bons conseils, tandis que les artisans d'ici ne demandent qu'à mettre en œuvre leur savoir-faire. Des publications et des sites Internet offrent aussi de l'information pertinente pour intervenir de façon plus éclairée.

« DES ACTEURS TRAVAILLANT EN COLLABORATION

La conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti agricole sont des responsabilités partagées. Les propriétaires entretiennent leurs bâtiments anciens. Les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) les accompagnent dans leurs travaux en leur fournissant des conseils et des outils, comme ce guide des bonnes pratiques, tout en exerçant un contrôle sur la qualité des interventions. Elles appliquent également les lois et règlements relatifs à l'urbanisme et à la protection du patrimoine et du territoire mis en place par le gouvernement provincial. Enfin, les professionnels en aménagement et en architecture ainsi que les artisans des métiers traditionnels du bâtiment mettent leur expertise et leur savoir-faire à la disposition des propriétaires. Tous ces intervenants doivent travailler en collaboration pour assurer une meilleure préservation des bâtiments anciens et l'amélioration des paysages.



Des interventions effectuées par le propriétaire.



Des conseils judicieux de la part des professionnels et du milieu municipal.



Des travaux de qualité réalisés par des artisans.

« RESSOURCES DISPONIBLES DANS LE MILIEU

Le personnel des municipalités, des MRC et des centres locaux de développement (CLD) peut vous conseiller et vous orienter dans vos projets ainsi que vous renseigner sur les programmes d'aide existants. De plus, il doit vérifier la conformité de vos travaux avec les lois et règlements en vigueur. Les inspecteurs, les aménagistes et les agents de développement culturel ou rural, selon leur champ d'expertise, sont de bonnes ressources pour vous accompagner dans votre démarche de mise en valeur du patrimoine agricole.



Une matériauthèque à la portée de tous

La MRC de Charlevoix a mis sur pied une matériauthèque pour aider les propriétaires à faire des choix judicieux lors de travaux sur leur bâtiment ancien. Il s'agit d'une part d'un lieu physique, aménagé dans les locaux de la MRC, où des matériaux et des composantes architecturales sont exposés et où il est possible de consulter certains catalogues de produits. D'autre part, la matériauthèque est un site Web qui présente notamment la liste des artisans de la région pratiquant des métiers traditionnels liés au bâtiment.

www.materiauthèque-charlevoix.com/

Artisans des métiers traditionnels du bâtiment

Les artisans des métiers traditionnels du bâtiment tels que les menuisiers-charpentiers, les sculpteurs-ébénistes, les artistes-forgerons, les maçons et les ferblantiers-couvreurs sont des ressources indispensables qui peuvent contribuer à restaurer des bâtiments patrimoniaux. Ils peuvent réparer et restaurer des composantes anciennes, et même les refaire si elles ne se trouvent plus sur le marché. Pour diffuser l'information concernant certains de ces artisans et leurs savoir-faire, la MRC de Charlevoix présente des courts métrages mettant en valeur ces métiers sur son site Web.

www.mrccharlevoix.ca/mrc/culture-et-patrimoine/savoir-faire/

De la forêt aux bâtiments agricoles

Le site accesbois.com répertorie les entreprises de récolte, de transformation, de distribution et d'utilisation du bois dans la région de la Capitale-Nationale. Ce site s'avère donc utile pour trouver les pièces de bois nécessaires aux travaux de restauration ou pour rechercher des entreprises spécialisées dans le domaine.

www.accesbois.com

Des professionnels aguerris

Il est recommandé, dès qu'on planifie des travaux d'envergure, de faire appel à des ressources professionnelles pour obtenir de judicieux conseils. Les architectes et les entrepreneurs, idéalement spécialisés en patrimoine, sont des atouts pour un travail de qualité qui respecte le caractère patrimonial du bâtiment. Il s'agit aussi d'un investissement avantageux à moyen et à long termes. Ces spécialistes peuvent guider le propriétaire dans le choix de matériaux et d'éléments ayant une durée de vie appréciable et compatibles avec les caractéristiques du milieu.

« APPORTER DE L'EAU AU MOULIN

Pour en savoir plus sur le patrimoine agricole

Voici quelques titres traitant de l'architecture agricole québécoise ou charlevoisienne.

- « LEBREUX, Jean-Louis. *Charlevoix : architecture rurale traditionnelle*. La Malbaie, Héritage Charlevoix, 2001. 50 p.
- « LESSARD, Michel et Huguette MARQUIS. *Encyclopédie de la maison québécoise. Trois siècles d'habitations*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972. 727 p.
- « SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*. Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n° 192, 1963. 128 p.

Pour éviter de chercher une aiguille dans une botte de foin

Voici quelques liens Internet conduisant à des guides et des outils utiles pour quiconque s'intéresse à la mise en valeur de l'architecture traditionnelle. Si certains guides concernent surtout les maisons anciennes, ils comportent habituellement une section sur les bâtiments secondaires.

- « Bien restaurer et aménager sa maison ancienne.
Guide destiné aux propriétaires du Haut-Saint-François, en Estrie
www.haut-saint-francois.qc.ca/wp-content/uploads/2009/11/guide_restoration.pdf
- « Guide des bonnes pratiques en patrimoine agricole de la MRC de Coaticook
www.mrcdecoaticook.qc.ca/fr/culture-loisir/guide.shtml
- « Guide d'intervention en patrimoine bâti de la région du Bas-Saint-Laurent
www.ruralys.org/pro_reno.html?titre=pa_menu
- « Guide d'intervention en patrimoine de la MRC de Charlevoix
www.mrccharlevoix.ca/wp-content/uploads/2013/06/Guide-intervention-du-patrimoine.pdf
- « Le patrimoine bâti de Chaudière-Appalaches : un précieux héritage à préserver.
Intervenir adéquatement sur une maison ancienne
www.chaudiere-appalaches.qc.ca/upload/chaudiere-appalaches/editor/asset/2009/Brochure8-01-2010-3.pdf
- « Les fiches de l'ABC de l'île d'Orléans
mrc.iledorleans.com/fra/culture-et-patrimoine/abc-de-lile.asp
- « Ruralys. Les petits patrimoines
www.ruralys.org/patrimoine/pp_menu.html
- « Union des producteurs agricoles du Québec.
Trousse d'information sur les Plans de développement de la zone agricole et le patrimoine agricole bâti
www.trousse.pdza.ca/assets/telechargement/fiches_carte/FICHE_11-Patrimoine-bati.pdf

« GLOSSAIRE ARCHITECTURAL



APPENTIS

Toit à une seule pente, parfois adossé à un mur.
Lucarne en appentis : lucarne dont le toit possède un seul versant.

BATTANT

Partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre qui s'ouvre sur un axe vertical.
Porte à deux battants, fenêtres à battants.

CHAMBRANLE

Encadrement d'une porte ou d'une fenêtre, habituellement formé de simples planches de bois appliquées.

CHARPENTE

Ossature d'une construction, invisible de l'extérieur, servant à soutenir le toit et les murs (enveloppe).
Syn. : structure, squelette.

CLIN

Revêtement constitué de planches posées à l'horizontale de manière à ce qu'elles se superposent et protègent le bâtiment des infiltrations d'eau. Le clin de bois est communément appelé déclin.

CONTREVENT

Pièce de charpente oblique destinée à renforcer la structure et à neutraliser les effets de torsion ou de déformation. L'installation de plusieurs contrevents est appelée contreventement.



ENCORBELLEMENT

Position d'une construction en saillie sur un mur, sans appui direct au sol.
Ex. : grange à encorbellement.
Syn. : en porte-à-faux, en surplomb.

ÉTANÇON

Élément vertical ou oblique destiné à soutenir un mur ou un ouvrage affaibli par le temps.
Action d'étaçonner : étaçonnement.
Syn. : béquille, contrefort, soutènement.

ÉVENT

Cheminée d'aération installée au sommet de la toiture d'un bâtiment agricole. L'évent ne possède aucun élément architectural ou décoratif, contrairement au lanternon.

FAÎTE

Partie la plus élevée d'un bâtiment.
Syn. : cime, haut, sommet, faitage.
Ligne faîtière : ligne horizontale située au faîte d'une toiture correspondant à la jonction des versants du toit.

GARNAUD

Pont ou rampe d'accès menant au niveau supérieur d'une grange-étable.

LANTERNON

Petite construction ouverte sur les côtés placée au faîte d'un toit et destinée à éclairer et à ventiler l'intérieur de la grange-étable.
Syn. : lanterneau, lanterne, campanile.

LARMIER

Saillie formée à la base d'une toiture empêchant le ruissellement de l'eau sur le mur qu'elle surmonte.
Syn. : débord de toit, avant-toit.



LUCARNE

Ouverture pratiquée dans le toit pour ventiler et éclairer l'espace intérieur.

MENEAU

Chacune des divisions verticales et horizontales en bois d'une fenêtre à carreaux.
Syn. : montant, traverse, petit-bois.

ORNEMENTATION

Ensemble des éléments qui décorent un bâtiment (planche cornière, chambranle...).
Syn. : décor.

PLANCHE CORNIÈRE

Planche décorative appliquée à l'angle de deux murs.
Syn. : poteau cornier.

QUINCAILLERIE

Ensemble des éléments métalliques servant à l'ouverture et à la fermeture des portes et fenêtres (pentures, poignées, clenches, gonds, loquets, etc.).
Syn. : ferronnerie.

TABLETTE DE FENÊTRE

Pièce horizontale située en dessous d'une fenêtre destinée à empêcher l'eau de pénétrer dans le mur.
Syn. : appui de fenêtre.